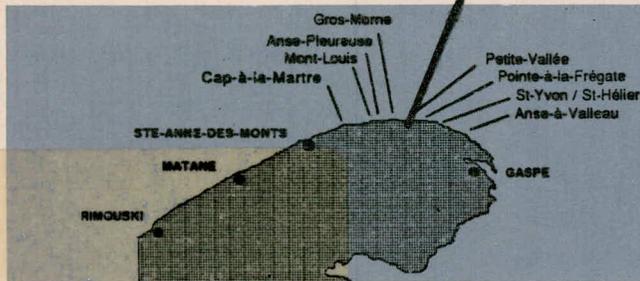
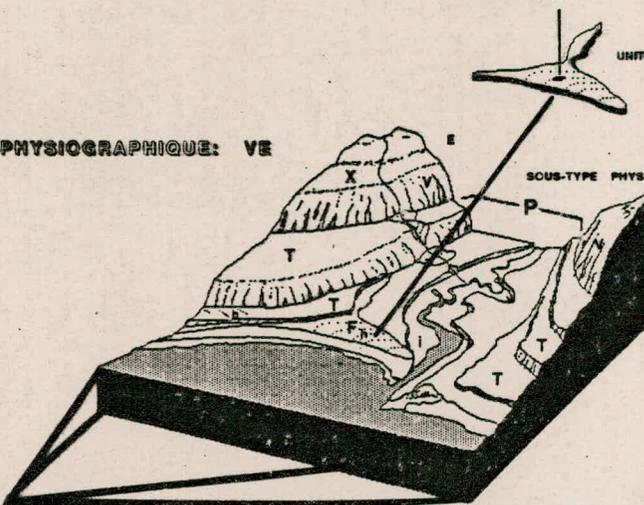


TYPE GÉOMORPHOLOGIQUE (1:10 000-1:15 000)
6cg-g-2-3F

TYPE-PHYSIOGRAPHIQUE: VE

SOUS-TYPE PHYSIOGRAPHIQUE

UNITÉ DE PASSAGE (1:20 000 - 1:50 000)
F h-3-1-FB



ROUTE 132 TRONÇONS 15 ET 16

CANQ
TR
GE
CA
447

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

553677



Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports

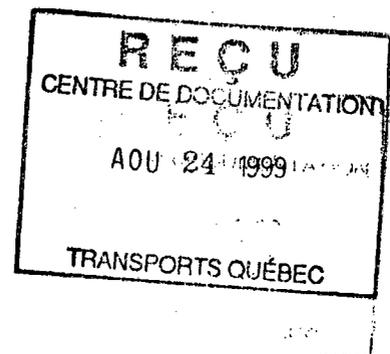
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Route 132 - Tronçon 15

Sainte-Marthe-de-Gaspé, Mont-Louis,
Anse-Pleureuse, Gros-Morne

Route 132 - Tronçon 16

Petite-Vallée, Pointe-à-la-Frégate,
St-Yvon/St-Hélmer, Anse-à-Valleau



Avril 1989

QMTRA
CANQ
TR
GE
CA
447

Cette étude a été exécutée par le personnel du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, sous la responsabilité de monsieur Daniel Waltz, écologiste.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT:

Denis Roy,	archéologue, chargé de projet
François Morneau	géomorphologue
Ghyslaine Labelle	assistante archéologue

PERSONNEL CONSULTANT:

Robert Bilodeau	archéologue
Yves Lepage	statisticien

DIRECTION DE LA RECHERCHE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS:

Jean David	statisticien.
------------	---------------

SOUS LA SUPERVISION DE:

Daniel Hargreaves	urbaniste, Chef de la Division des études environnementales Est
-------------------	---

SOUTIEN TECHNIQUE:

Lucie Dussault	traitement de textes
----------------	----------------------

TABLE DES MATIERES

ÉQUIPE DE TRAVAIL	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
AVANT-PROPOS	vi
1.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGUE	1
2.0 CADRE GÉOGRAPHIQUE GÉNÉRAL	2
3.0 DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	4
4.0 MÉTHODOLOGIE	5
4.1 Potentiel archéologique préhistorique	5
4.1.1 Méthodologie de caractérisation éco-géomorphologique	6
4.1.1.1 La caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques	7
4.1.1.2 La cartographie et la caractérisation des unités de paysages des zones d'étude	11
4.1.2 Détermination des zones de potentiel archéologique préhistorique	11
4.1.2.1 Conditions méthodologiques	11
4.2 Potentiel historique	29
5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE LA RÉGION DES ZONES D'ÉTUDE	30
5.1 Occupation amérindienne préhistorique	30
5.2 Occupation amérindienne historique	34

TABLE DES MATIERES (suite)

5.3 Occupation euro-canadienne	35
5.3.1 Voies de communication	42
5.3.1.1 Transport terrestre	42
5.3.1.2 Transport maritime	45
5.3.1.3 Transport ferroviaire	46
5.3.2 Activités économiques	46
5.3.2.1 Pêcheries	47
5.3.2.2 Agriculture	53
5.3.2.3 Industries forestières	56
6.0 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	60
6.1 Potentiel archéologique amérindien préhistorique	60
6.2 Potentiel archéologique amérindien historique	71
6.3 Potentiel archéologique euro-canadien	72
7.0 CONCLUSION	74
8.0 RECOMMANDATIONS	75
BIBLIOGRAPHIE	76

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: Étude de potentiel archéologique région de la zone d'étude, sites archéologiques connus	3
FIGURE 2: Unités de paysage	12
FIGURE 3: Unités de paysage	13
FIGURE 4: Unités de paysage	14
FIGURE 5: Unités de paysage	15
FIGURE 6: Unités de paysage	16
FIGURE 7: Unités de paysage	17
FIGURE 8: Unités de paysage	18
FIGURE 9: Unités de paysage	19
FIGURE 10: Localisation des principaux établissements	37
FIGURE 11: Carte régionale de la province de Québec comprenant les comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé. Dressée au département des terres de la couronne par Jules Taché (1895)	43
FIGURE 12: Centre de pêche gaspésien en 1879	52
FIGURE 13: Unités de paysage et potentiel archéologique	63
FIGURE 14: Unités de paysage et potentiel archéologique	64
FIGURE 15: Unités de paysage et potentiel archéologique	65
FIGURE 16: Unités de paysage et potentiel archéologique	66
FIGURE 17: Unités de paysage et potentiel archéologique	67
FIGURE 18: Unités de paysage et potentiel archéologique	68
FIGURE 19: Unités de paysage et potentiel archéologique	69
FIGURE 20: Unités de paysage et potentiel archéologique	70

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: Niveaux de perception de la caractérisation éco-géomorphologique	8
TABLEAU 2: Caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques	10
TABLEAU 3: Caractérisation éco-géomorphologique des unités de paysage	20
TABLEAU 4: Découpage chronologique de la préhistoire du littoral nord gaspésien	32
TABLEAU 5: Évolution démographique du littoral nord de la gaspésie	39
TABLEAU 6: Occupations des immigrants du littoral nord gaspésien 1790-1890	48
TABLEAU 7: Occupation du sol du littoral nord - 1870	55
TABLEAU 8: Recensement du bétail et des pelleteries - 1870 ..	57
TABLEAU 9: Distribution des industries liées à l'industrie forestière - 1870	59

AVANT-PROPOS

Cette étude de potentiel archéologique a été réalisée pour les huit zones d'étude qui font parties des tronçons 15 et 16 de la route 132 de la péninsule gaspésienne. La cueillette et l'analyse des données de diverses natures sont donc présentées pour l'ensemble des zones d'étude. Cependant, les résultats (section 6.0) sont présentés pour chacune des zones d'étude et permettent ainsi de départager ce qui est propre respectivement au tronçon 15 et au tronçon 16. Les conclusions et recommandations présentées aux sections 7.0 et 8.0 étant de nature générale, celles-ci s'appliquent uniformément à l'un et l'autre tronçon.

1.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'étude de potentiel archéologique représente la première étape de la démarche archéologique qui comprend aussi l'inventaire, la fouille, l'analyse et finalement la mise en valeur du patrimoine archéologique.

Cette étape a pour objectif d'identifier, à l'intérieur d'une zone d'étude donnée, des lieux ayant pu être favorables à des groupes humains en termes d'habitabilité et ceci à diverses époques. L'identification de ces lieux, ou zones de potentiel archéologique, ne signifie cependant pas pour autant que des sites archéologiques y soient présents, mais plutôt que les possibilités d'y mettre au jour des vestiges archéologiques sont plus grandes dans ceux-ci que dans des zones non-favorables.

L'identification de zones à potentiel archéologique conduit à la délimitation cartographique de celles-ci et à la considération de moyens susceptibles d'éviter la disparition de vestiges et d'informations uniques permettant éventuellement de reconstituer l'histoire de populations aujourd'hui disparues.

Dans le cadre des études d'impact sur l'environnement relatives aux projets d'aménagements routiers, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec entreprenait en juillet 1986, la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant la réfection des tronçons 15 et 16 de la route 132 entre Ste-Marthe-de-Gaspé et Anse-à-Valleau, en Gaspésie. Ce rapport présente les résultats de cette étude.

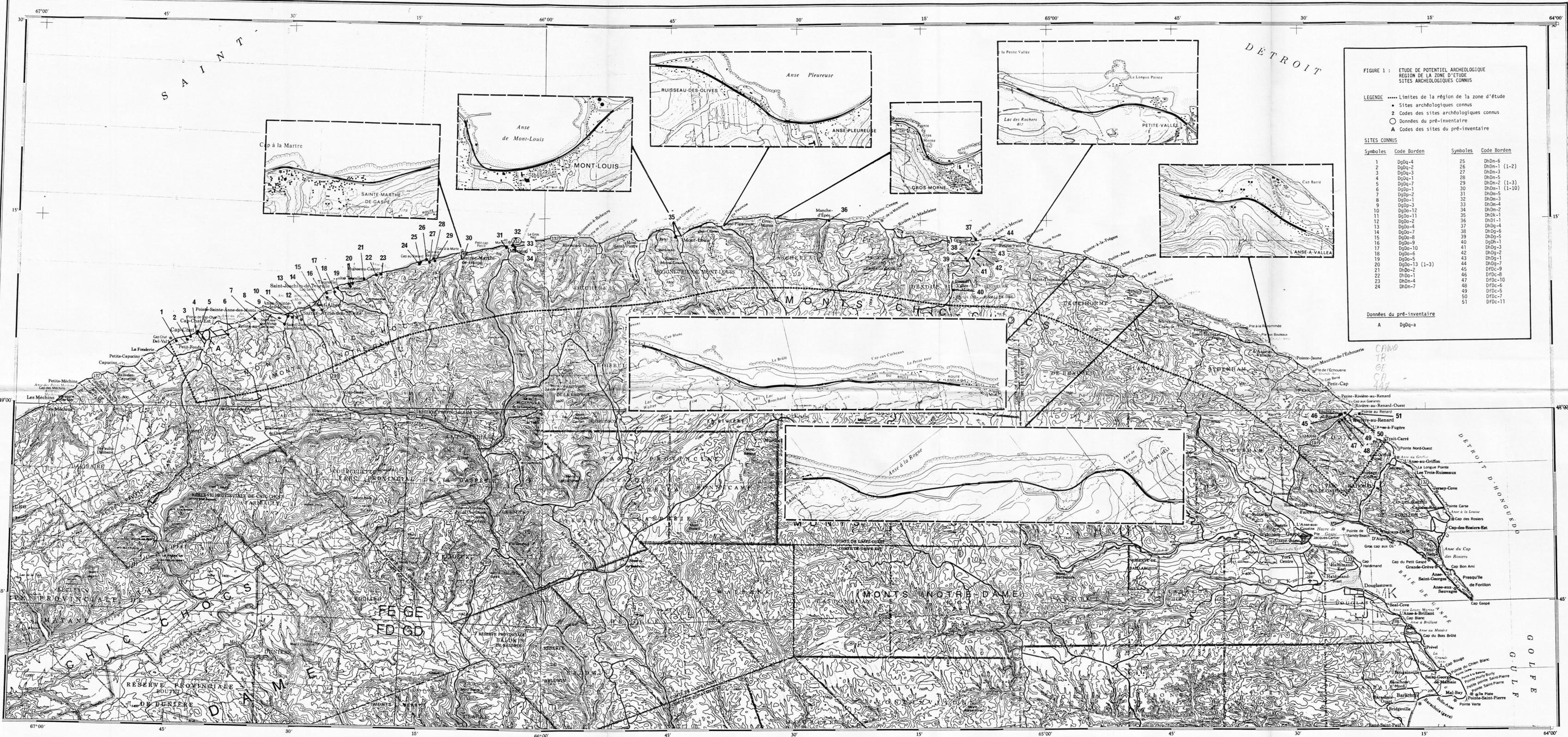
2.0 CADRE GÉOGRAPHIQUE GÉNÉRAL

La réfection des tronçons 15 et 16 de la route 132 touchera les sections 15-02B (Ste-Marthe), 15-04B (Mont-Louis), 15-04D (Olives/Anse-Pleureuse), 15-05B (Gros-Morne), 16-01 (Petite-Vallée), 16-02 (Pointe-à-la-Frégate/Pointe-Anse), 16-03 (St-Yvon/Anse-de-l'Etang) et 16-04 (Anse-à-Valleau). Pour les besoins de cette étude, une région d'étude fut définie afin de circonscrire les diverses données requises pour fins d'analyse (Figure 1).

C'est à l'intérieur de cette région d'étude que sont comprises les huit zones d'étude correspondantes aux sections précédemment énumérées (Figure 1). Celles-ci sont délimitées de façon concordante avec celles de l'étude d'impact sur l'environnement.

La région des zones d'étude est constituée d'une bande côtière de 10 km de large, bordant la rive nord de la péninsule gaspésienne entre les municipalités de Cap-Chat et de Trait-Carré. Cette région d'étude ainsi que la plupart des zones d'étude sont constituées d'un réseau d'anciennes terrasses marines, d'embouchures à même des dépôts fluvio-deltaïques. Par endroits, la zone littorale est caractérisée par le plateau qui se termine par une falaise abrupte dont la rupture de pente est directement en contact avec l'eau. Ce plateau est disséqué par des vallées fluviales plus ou moins importantes où s'étagent de terrasses.

La région d'étude ainsi que les huit zones d'étude ont fait l'objet d'une analyse particulièrement détaillée effectuée dans le cadre de la caractérisation éco-géomorphologique (Morneau, F., 1988). Cette analyse, en plus de l'élaboration méthodologique, comprend un historique des événements post-glaciaires qui précise l'ensemble des traits géomorphologiques qui caractérisent la région et ceci dans une perspective diachronique.



**FIGURE 1 : ETUDE DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE
RÉGION DE LA ZONE D'ÉTUDE
SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS**

LEGENDE

- Limites de la région de la zone d'étude
- Sites archéologiques connus
- 2 Codes des sites archéologiques connus
- Données du pré-inventaire
- Codes des sites du pré-inventaire

SITES CONNUS

Symboles	Code Borden	Symboles	Code Borden
1	DgDq-4	25	DhDn-6
2	DgDq-2	26	DhDn-1 (1-2)
3	DgDq-3	27	DhDn-3
4	DgDq-1	28	DhDn-5
5	DgDq-7	29	DhDn-2 (1-3)
6	DgDq-1	30	DhDn-1 (1-10)
7	DgDq-2	31	DhDn-5
8	DgDq-1	32	DhDn-3
9	DgDq-3	33	DhDn-4
10	DgDq-12	34	DhDn-2
11	DgDq-11	35	DhDn-1
12	DgDq-2	36	DhDn-1
13	DgDq-4	37	DhDq-4
14	DgDq-7	38	DhDq-6
15	DgDq-8	39	DhDq-5
16	DgDq-9	40	DgDq-1
17	DgDq-10	41	DhDq-3
18	DgDq-6	42	DhDq-2
19	DgDq-5	43	DhDq-1
20	DgDq-13 (1-3)	44	DhDq-7
21	DhDq-2	45	DFDc-9
22	DhDq-1	46	DFDc-8
23	DhDn-4	47	DFDc-10
24	DhDn-7	48	DFDc-6
		49	DFDc-5
		50	DFDc-7
		51	DFDc-11

Données du pré-inventaire

A DgDq-a

Sources: Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, 1982.
Vignettes: M.E.R., 1979.
(Échelle 1:20000)

3.0 DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Plusieurs démarches ont été effectuées afin de réaliser cette étude de potentiel archéologique et d'évaluer ainsi les éventuelles répercussions des réfections routières dans les zones d'étude comprises entre les villages de Ste-Marthe-de-Gaspé et Anse-à-Valleau en Gaspésie.

Les données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q., ministère des Affaires culturelles) relatives à tous les sites archéologiques de la région d'étude furent consignées ainsi que celles relatives au pré-inventaire. Tous les rapports archéologiques pertinents furent analysés et les localisations cartographiques des sites archéologiques connus furent consignées pour fins d'analyse. D'ailleurs à partir des rapports de recherche, toutes les caractéristiques biophysiques et culturelles des sites archéologiques furent consignées sur des fiches analytiques. L'absence dans certains rapports des données nécessaires fut corrigée ultérieurement lors de l'étape de la caractérisation éco-géomorphologique.

Le Macro-inventaire des biens culturels du Québec pour les comtés de Gaspé-Est et Gaspé-Ouest ainsi que les documents relatifs au patrimoine culturel des municipalités régionales de comté de La-Côte-de-Gaspé et Denis-Riverin furent consultés. Ceux-ci permirent une première identification des divers vestiges de toutes natures qui témoignent de l'occupation humaine de la rive nord de la péninsule gaspésienne. L'analyse de ces documents ainsi que celle de la documentation ethnohistorique concernant les présences autochtones pendant la période historique ont permis l'élaboration d'une brève synthèse de l'occupation humaine du territoire.

D'autre part, l'analyse éco-géomorphologique de la région des zones d'étude, des zones d'étude et des localisations des sites archéologiques permettait la constitution des fichiers de données d'analyse et leur traitement informatisé.

Ces diverses démarches aboutissent finalement à la détermination et la délimitation des zones à potentiel archéologique établies selon les divers aspects des données considérées.

4.0 MÉTHODOLOGIE

L'étude de potentiel archéologique implique le traitement distinct du potentiel préhistorique et du potentiel historique de la zone d'étude. Le potentiel préhistorique est généralement déterminé par des corrélations qui s'appuient sur des données qui originent de sites archéologiques amérindiens déjà connus et de données ethnohistoriques concernant les comportements des populations autochtones. Le potentiel historique est déterminé principalement à partir de données archivistiques concernant le peuplement euro-canadien. Les importantes différences pouvant exister dans les stratégies sociales, politiques et économiques des groupes humains de l'une et l'autre période expliquent que chacune fait l'objet d'un traitement distinct.

Ainsi l'étude de potentiel archéologique préhistorique de la zone d'étude est ici traitée selon l'approche dite de corrélation empirique ("empiric correlative model", Kohler, T.A.; Parker, S.C., 1986) alors que l'étude de potentiel archéologique historique est déterminée par l'utilisation de données archivistiques générales permettant l'identification ponctuelle d'activités, d'événements, de bâtiments ou d'axes de peuplements historiques.

4.1 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE

L'approche des corrélations empiriques s'appuie sur le principe que l'habitat d'un groupe humain dans un milieu géographique donné est l'une des résultantes de l'application par celui-ci d'une ou plusieurs stratégies sociales ou politique ou économiques (Joachim, M.A., 1981 : 151). Cet habitat étant géographiquement caractérisable: il est plausible que de semblables caractéristiques géographiques présentes dans un autre milieu géographique correspondent à un habitat humain semblable qui découlerait de l'application de la ou des mêmes stratégies.

Ainsi la caractérisation géographique des sites archéologiques connus et la caractérisation de divers milieux géographiques où il y a méconnaissance de sites archéologiques pourrait théoriquement permettre d'identifier, lorsqu'il y a des corrélations, des milieux où il pourrait y avoir des sites archéologiques.

Toutefois la détermination d'habitats potentiels établie par corrélation ne peut permettre que de trouver des habitats semblables à ceux qui servent aux corrélations. Cependant en corrolaire, l'inconnue archéologique, ou ce qui est inconnu des comportements humains dans divers milieux géographiques pouvant exister - en présumant que tous les types de sites archéologiques ne sont pas actuellement connus - ne peut être révélée puisque les corrélations sont impossibles à établir. Ainsi afin de trouver de nouveaux types de sites ou plutôt d'habitats, l'archéologie devra considérer par exemple la valeur des données ethnohistoriques pour déterminer le potentiel archéologique et également diverses méthodes d'inventaires sur le terrain (échantillonnage systématique et aléatoire).

4.1.1 Méthodologie de caractérisation éco-géomorphologique

L'approche des corrélations empiriques appliquées à la détermination de potentiel préhistorique nécessite la description structurée, d'une part du milieu géographique dans lequel chaque site archéologique actuellement connu se trouve localisé et, d'autre part la description en termes compatibles de nombreux milieux géographiques où il y a actuellement méconnaissance de la présence ou de l'absence de sites préhistoriques.

Dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique de zones d'étude situées dans la péninsule gaspésienne, c'est la méthodologie de caractérisation éco-géomorphologique qui est proposée (Morneau, F. 1988).

L'approche retenue, dite systémique, s'inspire de la méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique intégrée développée par le Service des études environnementales régionales (Jurdant et al., 1977) et le Service de l'inventaire écologique du ministère de l'Environnement (Ducruc et Gérardin, 1985).

Les éléments considérés lors de la caractérisation sont intégrés à priori dans un cadre de référence géomorphologique; c'est-à-dire que les données relevant de diverses disciplines

(géomorphologie, géologie, hydrographie, pédologie, climatologie, etc.) sont envisagées globalement dans un contexte géomorphologique. Cette approche permet de produire des documents de références à différentes échelles d'analyse, ou "niveaux de perceptions". L'analyse peut être effectuée soit à un ou deux niveaux de perception ou même selon une combinaison de niveaux.

Ainsi, afin de décrire précisément les milieux archéologiques et "naturels" la caractérisation est déterminée par divers critères de classification environnementale selon des niveaux de perception (échelles) préétablis (type physiographique, sous-type physiographique, unité de paysage, type morphologique, sous-type morphologique, type géomorphologique). Chaque niveau de perception comprend un certain nombre de variables qui permettent de caractériser chaque milieu analysé et ceci en termes permettant d'éventuelles corrélations entre les milieux archéologiques et naturels (tableau 1).

En d'autres termes cette méthode consiste à caractériser les composantes les plus permanentes de l'environnement des sites archéologiques et de la zone d'étude dans un langage uniformisé. De cette caractérisation deux fichiers de données éco-géomorphologiques sont établis. C'est sur les correspondances entre les deux fichiers qu'est déterminé le potentiel préhistorique des unités de paysage de la zone d'étude.

4.1.1.1 La caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques

Dans le cadre de l'étude de potentiel archéologique de la côte nord de la péninsule gaspésienne, 66 sites archéologiques ont été caractérisés selon divers paramètres. Selon le niveau de perception considéré, les cartes topographiques aux échelles de 1 : 125 000 et de 1 : 50 000 et les photographies aériennes aux échelles de 1 : 40 000 et 1 : 15 000 ont été utilisées afin de caractériser chacun des sites archéologiques. L'information biophysique contenue dans les rapports archéologiques a permis de compléter la description des sites archéologiques. Chacune des descriptions prend la forme d'une formule où les descripteurs correspondant aux différents niveaux de perception sont associés selon un ordre hiérarchique décroissant en fonction de l'échelle d'analyse. Ces données de caractérisation ont été informatisées dans une base de données et consignées via le logiciel LOTUS sur l'ordinateur personnel I.B.M. PS 2-60. L'ordre des champs des descripteurs est concordant avec l'ordre hiérarchique décroissant des niveaux de perception (tableau 2).

LÉGENDE

TYPE PHYSIOGRAPHIQUE

TP

V vallée
 Ve embouchure de vallée
 Vi intérieure de la vallée (> 1 km de l'embouchure)
 Vs valléessecondaire

C frange côtière: à l'extérieure des éléments physiographiques associés aux vallées

P plateaux: éléments associés aux hautes-terres et aux épaulements

SOUS-TYPE PHYSIOGRAPHIQUE

STP

F : plaine côtière (basse-terre côtière)
 P : plaine (basse-terre de vallée)
 V : versant (contrefort - piémont)
 I : sommet-interfluve

UNITÉ DE PAYSAGE

TYPES MORPHOLOGIQUES

TM

T - terrasse (meuble ou rocheuse)
 F - flèche littorale (barachois, tombolo)
 E - estran actuel (soumis rég. marée)
 V - pointe rocheuse
 P - plaine alluviale (sandur)
 I - plaine d'inondation actuelle
 C - cône deltaïque
 S - escarpement
 R - ravin
 X - épaulement
 M - relief moutonné

UNITÉS MORPHO-SÉDIMENTOLOGIQUE

MS

h - haut de plage (levée)
 v - bas de plage (vasière)
 t - talus
 b - butte rocheuse
 r - replat
 l - levée alluviale
 a - affleurement
 d - delta
 e - estran rocheux
 m - marais intertidal
 i - indéterminé

CLASSES DE CORRESPONDANCE GÉOCHRONOLOGIQUE

1 - niveau actuel Rimouski (-2 -6 m)
 2 - niveau sub-actuel Mitis (6 - 10 m)
 3 - niveau ancien Bic (10 - 30 m)
 4 - niveau très ancien (> 30 m)

CLASSES ALTITUDINALES EN MÈTRES

0 - 0 à 10	5 - 51 à 60
1 - 11 à 20	6 - 61 à 70
2 - 21 à 30	7 - 71 à 80
3 - 31 à 40	8 - 81 à 90
4 - 41 à 50	9 - 91 à 100

CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

F - fleuve et golfe
 E - contexte estuarien (rivière et fleuve)
 R - rivière importante ou principale
 P - petite rivière (< 5 m)

CONTEXTE ESTUARIEN

e - oui
 0 - non

TYPE GÉOMORPHOLOGIQUE + DRAINAGE + PLANS D'EAU

TAXONOMIE DES MATÉRIAUX GÉOLOGIQUES DE SURFACE

MGS

1 : MATERIAUX GLACIAIRES

1a : till indifférencié

2 : MATERIAUX FLUVIO-GLACIAIRES

2ag : fluvio-glaciaire de contact: eskers, kames, etc.
 2ad : épandage fluvio-glaciaire

3 : MATERIAUX FLUVIATILES

3a : alluvions récentes
 3ag : sablo-graveleuse
 3ag(R) : sablo-graveleuse mince sur roc
 3al : limoneuses (sans pierres)
 3av : texture variable
 3b : subactuelles et/ou deltaïques
 3bg : sablo-graveleuse
 3bg(R) : sablo-graveleuse mince sur roc
 3bl : limoneuses (sans pierres)
 3bv : à texture variable

5 : argileux

5m : mince couche sableuse (< 10cm) sur argile
 5a : argileux

6 : MATERIAUX LITTORAUX

6a : estran actuel
 6as : submergé quotidiennement
 6ass : sableux (bas de plage)
 6asr : rocheux
 6aé : submergé occasionnellement
 6asr : rocheux
 6aép : plages actuelles sablo-graveleuses (haut de plage)
 6b : sub-actuelles
 6bp : plages subactuelles et cordons littoraux sablo-graveleux
 6bs : sédiments de zone intertidale sable limon
 6c : ancien
 6cg : sablo-graveleux
 6cg/5 : sablo-graveleux sur dépôts marins
 6cg/r : sablo-graveleux sur roche en place

7 : MATERIAUX ORGANIQUES

7a : terre noire et tourbe profonde

8 : MATERIAUX DE GRAVITE OU D'ALTERATION

8a : colluvions et talus d'ébouïs

10 : ROCHE EN PLACE

R : roc
 R1,R3,R4,R6' : affleurements rocheux et sable

X : REMBLAIS

CLASSES DE DRAINAGE

CD

1 - excessif
 2 - bon à modéré
 3 - imparfait à mauvais
 4 - très mauvais
 5 - soumis aux marées

PROXIMITÉ D'UN PLAN D'EAU

(situation dominante)

1 - très près (0 à 50 m)
 2 - moyennement près (50 et 100 m)
 3 - moyennement éloigné (100 à 500 m)
 4 - éloigné (500 à 1 000 m)
 5 - très éloigné (> 1 km)

PROXIMITÉ D'UN PLAN D'EAU

(situation secondaire)

1 - très près (0 à 50 m)
 2 - moyennement près (50 et 100 m)
 3 - moyennement éloigné (100 à 500 m)
 4 - éloigné (500 à 1 000 m)
 5 - très éloigné (> 1 km)

TEXTURE

T

A - argile
 L - limon
 S - sable
 G - gravier
 R - roc

PLAN D'EAU et COURS D'EAU

DPED

F - Fleuve et golfe
 R - rivière principale
 A - rivière secondaire
 T - ruisseau ou torrent
 L - lac ou étang

PLAN D'EAU et COURS D'EAU

DPES

F - Fleuve et golfe
 R - rivière principale
 A - rivière secondaire
 T - ruisseau ou torrent
 L - lac ou étang

Tableau 1: Niveaux de perception de la caractérisation éco-géomorphologique

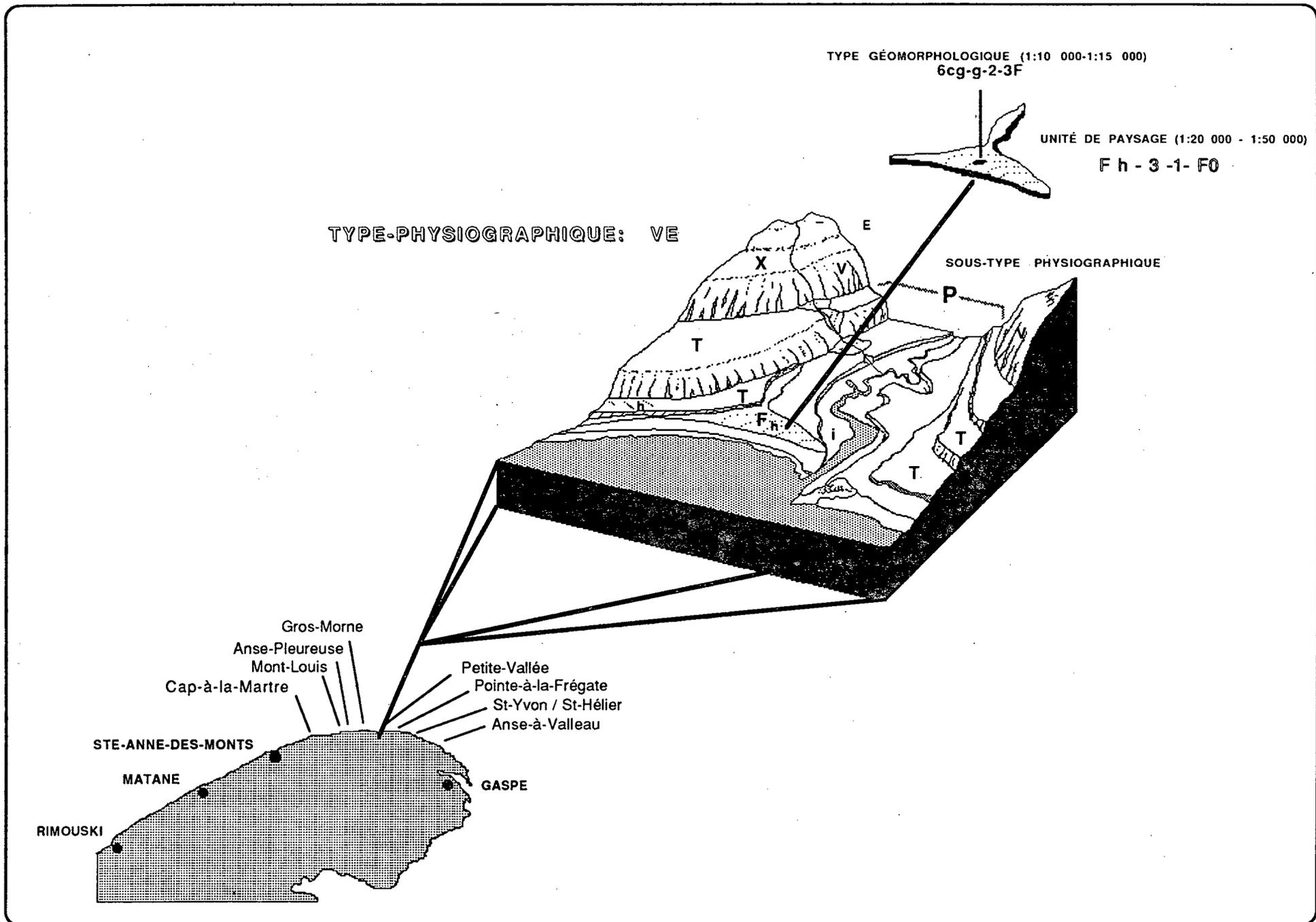


Tableau 1: ... suite

FICHIER DES SITES ARCHÉOLOGIQUES (version 27 janvier 89)															
code borden	nom du site	n° du site	TP Physiographie	STP Typ physio	TM sous-physio	MS forme	CG corr-géochro	CS cl. d'altitude	CH hydro. princ.	CHS hydro. secon	MGS dépôt	T texture	CD drainage	DPED plans d'eau	DPES plans d'eau
DgDq-4	Cap-Chat-4	100	C	V	T-F	r	4	5	F	0	6cg	g	2	4F	3T
DgDq-2	Cap-Chat-2	200	C	F	T	r	3	3	F	0	6cg	g	2	1A	3F
DgDq-3	Cap-Chat-3	300	C	F	T	r	3	3	F	0	6cg	g	1	3F	3A
DgDq-1	Cap-Chat-1	400	Ve	P	T	h	2	1	E	0	6bg	g	2	1F	1R
DgDq-7	Cap-Chat-5	500	Ve	P	F	h	2	1	E	0	6bg	g	2	1F	1R
DgDp-1	Ruisseau Gagnon	600	C	F	T	h	3	4	F	0	6cg/5	g	2	2A	4F
DgDp-2	Ruisseau du Moulin	700	C	F	T	r	3	4	F	e	6cg	g	2	1A	3F
DgDp-3	Ruisseau Ste-Anne	801	Ve	P	T	h	2	1	E	0	6bg	g	2	1R	1F
DgDo-1	Des Monts	900	Vi	P	P	p	3	1	R	e	3bl	l	2	2A	3R
DgDo-12	Pte rivière Ste-Anne	1000	Vi	P	T	r	3	2	R	e	6cg	g	2	1R	5F
DgDo-11	Pte rivière Ste-Anne	1100	C	F	T	r	3	3	F	0	6cg/5	g	2	2T	5F
DgDo-2	De la Graise	1200	C	F	X	b	4	4	F	0	2ag	g	1	4R	5F
DgDo-4	Ste-Anne-des-Monts	1300	C	F	T	r	4	5	F	0	6cg	g	2	5F	5R
DgDo-7	Mont Albert 1	1400	C	F	T	h	4	4	F	0	6cg	g	2	2T	5F
DgDo-8	Riv. Ste-Anne-des Monts	1500	C	F	T	h	4	4	F	0	6cg	g	2	2T	5F
DgDo-9	Ruisseau à Patate	1600	Ve	P	T	h	3	3	E	e	6cg	g	2	1T	3F
DgDo-10	Grande Tourelle	1700	Ve	P	T-V	b	3	4	E	0	R6	r	1	3F	3T
DgDo-6	St-Joachim de Tourelles	1800	Ve	P	T-C	i	3	4	E	0	6cg	g	2	1R	3F
DgDo-5	Les Tourelles	1900	Ve	P	T	h	3	4	E	0	6cg	g	2	3R	3F
DgDo-13a	Ruisseau à la Chute	2001	C	F	T	r	3	2	F	0	6cg/R	g	2	3F	4T
DgDo-13b	Ruisseau à la Chute	2002	C	V	V	b	3	4	F	e	R6	r	2	3F	3T
DgDo-13c	Ruisseau à la Chute	2003	C	P	C	r	4	6	F	e	3bg	g	2	3T	3F
DhDo-2	Petite Tourelle 2	2100	C	P	T	b	3	5	F	0	R6	r	2	3F	--
DhDo-1	Ruisseau Castor	2200	Ve	P	T	h	3	5	E	0	6cg	g	2	1R	2F
DhDn-4	Ruisseau Castor	2300	Ve	P	T-F	h	3	3	F	e	6cg	g	2	3F	3R
DhDn-7	Cap-au-Renard	2400	C	V	X	r	3	3	F	e	R6	r	2	2T	3F
DhDn-6	Cap-au-Renard	2500	C	V	T	r	3	2	F	e	R6	r	1	2F	2F
DhDn-1a	Cap-Au-Renard (De la Chap)	2601	C	V	X	r	3	5	F	0	R6	r	1	3F	5R
DhDn-1b	Cap-au-Renard-2	2602	C	V	X	r	3	3	F	e	R6	r	1	1T	2F
DhDn-3	Cap-au-Renard	2700	Ve	P	T	r	3	4	E	0	3bg	g	1	3R	4F
DhDn-5	Cap-au-Renard	2800	Ve	P	T	r	3	1	E	0	6cg	g	2	1F	1R
DhDn-2	Du Ruisseau	2901	Ve	P	T	r	3	1	E	0	6cg	g	2	1F	2R
DhDn-2	Du Ruisseau	2902	Ve	P	T	r	3	2	E	0	6cg	g	2	2F	2R
DhDn-2	Du ruisseau (Vallée)	2903	Ve	P	T	r	3	5	E	0	3bg	g	2	3R	3F
DhDm-1	La Martre 1	3001	Ve	P	T-V	r-h	2	0	E-F	0	6bs	s	2	1R	1F
DhDm-1	La Martre 2	3002	Ve	P	F	h	2	0	E-F	e	6bs	s	2	1F	1R
DhDm-1	La Martre 3	3003	Ve	P	T	r	3	3-avr	E-F	0	6cg/r	g	2	2R	2F
DhDn-1	La Martre 4	3004	Ve	P	T	r	3	3	E-F	0	6cg/r	g	2	2R	2F
DhDm-1	La Martre 5	3005	Ve	P	T	r	2	2	E	0	3bg	g	2	1R	2F
DhDm-1	La Martre 6	3006	Ve	P	T	r	3	2	E	e	6bs	s	2	1R	2F
DhDm-1	La Martre 7	3007	Ve	P	T	h	3	2	E	e	6bs	s	2	1R	1F
DhDm-1	La Martre 8	3008	Ve	P	T	h	3	3	E	0	6bs	s	2	2F	1R
DhDm-1	La Martre 9	3009	Ve	P	T	r	3	3	E	e	6cg	g	2	1T	2R
DhDm-1	La Martre 10	3010	Ve	P	T-F	h	3	2	E-F	0	6cg	g	2	2F	5R
DhDm-1	La Martre 11	3011	Ve	P	V-T	h	2	0	E-F	0	6bs	s	2	1F	2R
DhDm-5	Marsoui	3100	Ve	P	T	r	3	3	E	0	6cg/r	g	1	3F	3R
DhDm-3	Paquet	3200	Ve	P	V-T	h	3	3	E	0	R6	r	1	3R	3F
DhDm-4	Marsoui (Boudoul)	3300	Ve	P	T	r	3	3	E	0	6cg	g	1	3R	3F
DhDm-2	Henley	3400	Ve	V	X	r	4	5	E	0	R6	r	1	3F	3R
DhDk-1	Mont Louis	3500	Ve	P	E	l	1	0	R	e	3as	s	4	1R	1F
DhDi-1	Manche-D'Épée	3600	Ve	P	T	h	3	2	E	0	6cg	g	2	2R	3F
DhDg-4	Grande-Vallée 5	3700	Ve	P	F	h	3	1	E	e	6cg	g	2	1T	2F
DhDg-6	Grande-Vallée 7 Fournier	3800	Vi	P	T	r	3	1	P	e	6cg	g	2	2A	3R
DhDg-5	Grande-Vallée, du monument	3900	Vi	P	T	r	3	1	R	0	6cg	g	2	2R	5A
DhDg-1	Grande Vallée	4000	Vi	P	C-T	r	4	4	P	e	3bv	v	2	1T	3R
DhDg-3	Grande-Vallée, Minville	4100	Vi	P	T	r	0	3	R	0	R1	r	2	3R	5A
DhDg-2	Grande-Vallée, Ayotte	4200	Vi	P	T	r	0	1	P	e	R3	r	2	1A	2R
DgDh-1	Grande-Vallée	4300	Vi	P	T	r	0	1	P	e	R3	r	2	1A	2R
DhDg-7	Anse Mercier	4400	C	F	F	h	3	1	F	e	6cg	g	2	2T	2F
DfDe-9	Rivière au Renard, Bond II	4500	Ve	P	T	r	3	1	E	0	6cg	g	2	3R	5F
DfDc-8	Rivière au Renard-4	4600	Ve	P	T	r	3	1	E	0	6cg	g	2	3R	5F
DfDc-7	Plourde	4700	Ve	P	T-V	r	3	4	R	0	6cg	g	2	3R	4F
DfDc-10	Rivière au Renard-6	4800	Vi	P	T	r	3	2	R	e	6cg	g	2	2T	3R
DfDc-6	Rivière au Renard-2	4900	Vi	P	T	r	3	1	E	0	6cg/5	g	2	3R	5F
DfDc-5	Rivière au Renard 1	5000	Vi	P	V-T	r	3	4	E	0	6cg	g	2	3R	3T
DfDc-11	Pointe-au-Renard	5100	Ve	P	V	b	2	1	E	0	R6	r	1	1F	5R

Tableau 2: Caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques

4.1.1.2 La cartographie et la caractérisation des unités de paysage des zones d'étude

De la grande région d'étude archéologique, dans laquelle ont été inventoriés les sites archéologiques de la Côte-Nord de la péninsule gaspésienne, huit zones d'étude ont été délimitées pour les fins de l'évaluation du potentiel archéologique des tronçons 15 et 16 de la route 132. Ces zones d'étude sont correspondantes à celles délimitées pour les fins de l'étude d'impact sur l'environnement.

Ces 8 zones d'études ont fait l'objet d'une cartographie (figure 2-9) et d'une caractérisation (tableau 3) selon la nomenclature de la méthodologie développée (tableau 1). Les unités de paysage ont ainsi été délimitées et caractérisées à l'échelle de 1 : 15 000 ou 1 : 10 000.

4.1.2 Détermination des zones de potentiel archéologique préhistorique

4.1.2.1 Conditions méthodologiques

L'habitat humain étant considéré comme l'une des résultantes de l'application d'une ou plusieurs stratégies sociales, politiques ou économiques, il est également considéré que cette ou ces stratégies ont un effet d'ensemble sur le choix de l'habitat. Par conséquent, il est postulé que la sélection de l'habitat choisi en fonction d'une ou plusieurs stratégies, est fondée sur certains ensembles de caractères environnementaux et non pas sur des caractéristiques environnementales individuelles.

La caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques regroupe 13 paramètres et une possibilité de 119 variables et sous-variables. Celle des unités de paysage regroupe 11 paramètres et une possibilité de 114 variables et sous-variables. Comme l'approche méthodologique considère que la ou les stratégies économiques étaient fondée sur certains ensembles de caractères environnementaux, les corrélations recherchées doivent être des ensembles de caractéristiques, identiques dans le fichier descriptif des sites archéologiques et dans le fichier descriptif des unités de paysage.

CAP-A-LA-MARTRE 100

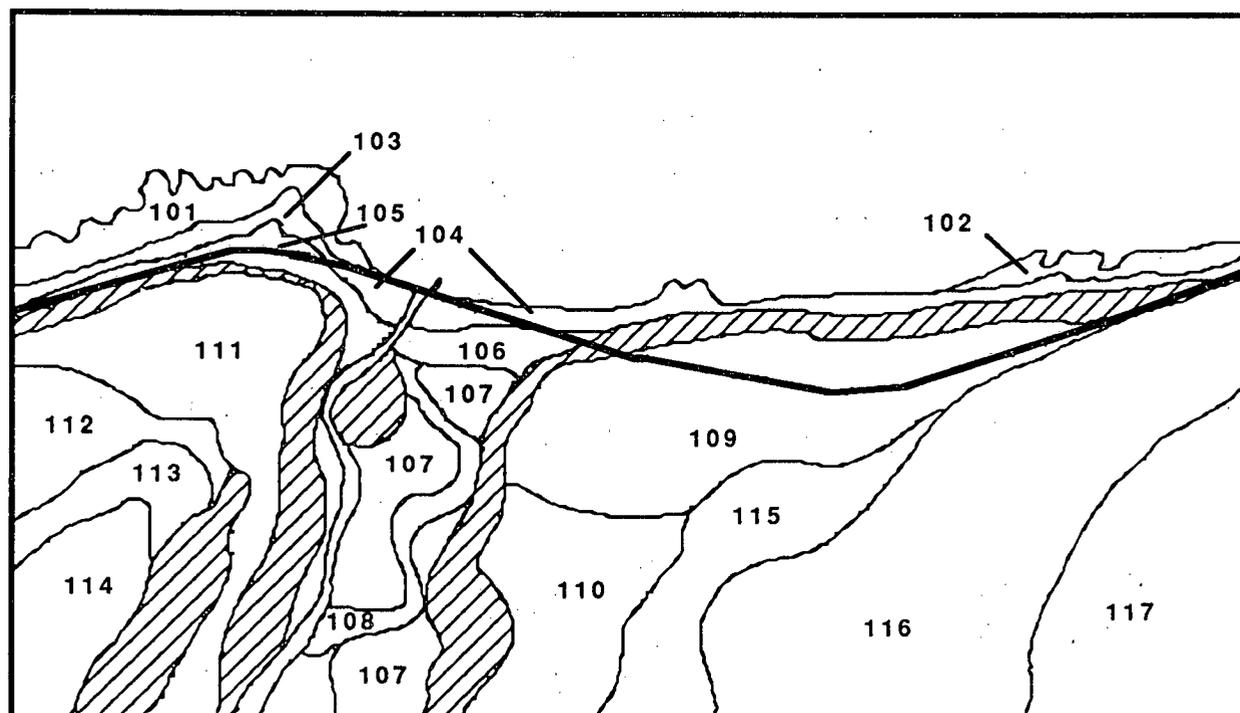


Photo aérienne Q77120 #131
Echelle approximative: 1: 10 000

1 0 1 n° d'ordre d'une unité de paysage

 unité non-caractérisée (escarpement)

 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 2: Unités de paysage

MONT-LOUIS 200

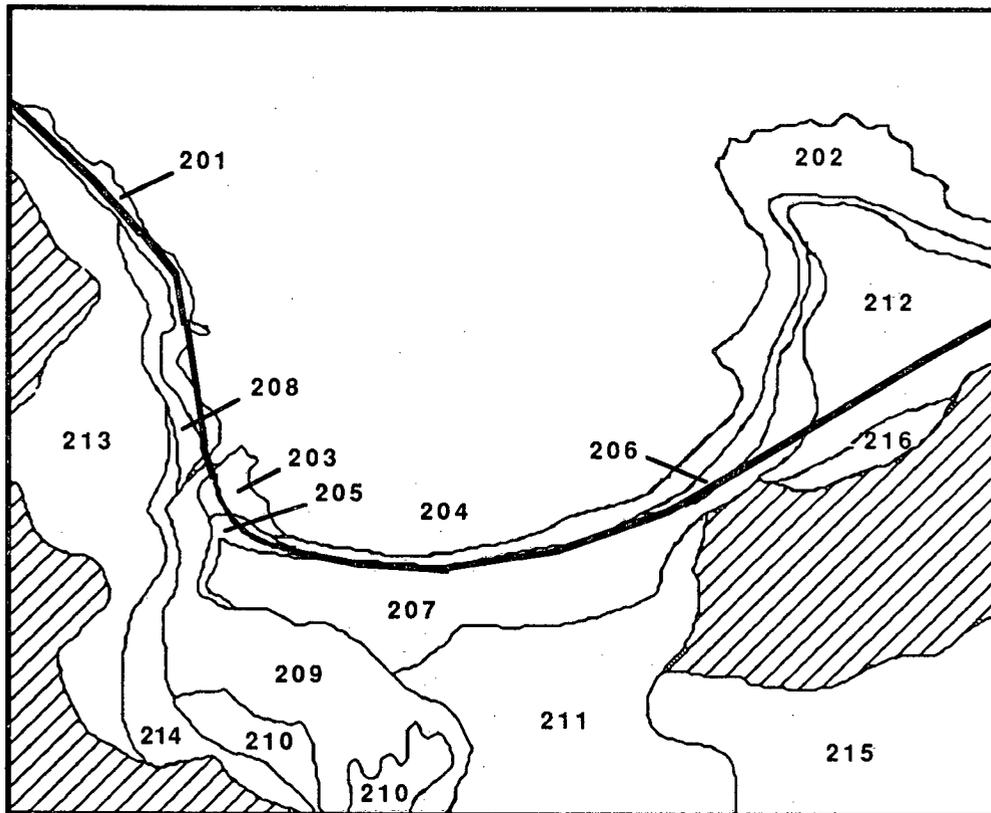


Photo aérienne Q81332 #203-204
 Echelle approximative: 1: 15000

201 n° d'ordre d'une unité de paysage
 unité non-caractérisée (escarpement)
 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 3: Unités de paysage

ANSE-PLEUREUSE 300

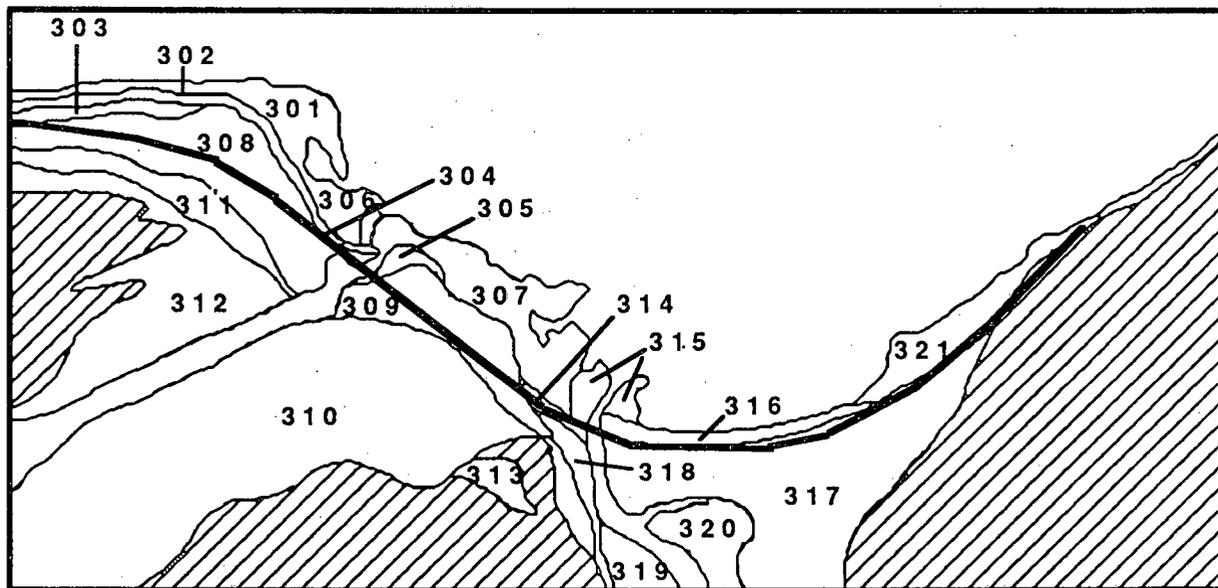


Photo aérienne Q81332 #203-204.
Echelle approximative: 1: 15 000

301 n° d'ordre d'une unité de paysage
 unité non-caractérisée (escarpement)
 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 4: Unités de paysage

GROS-MORNE 400

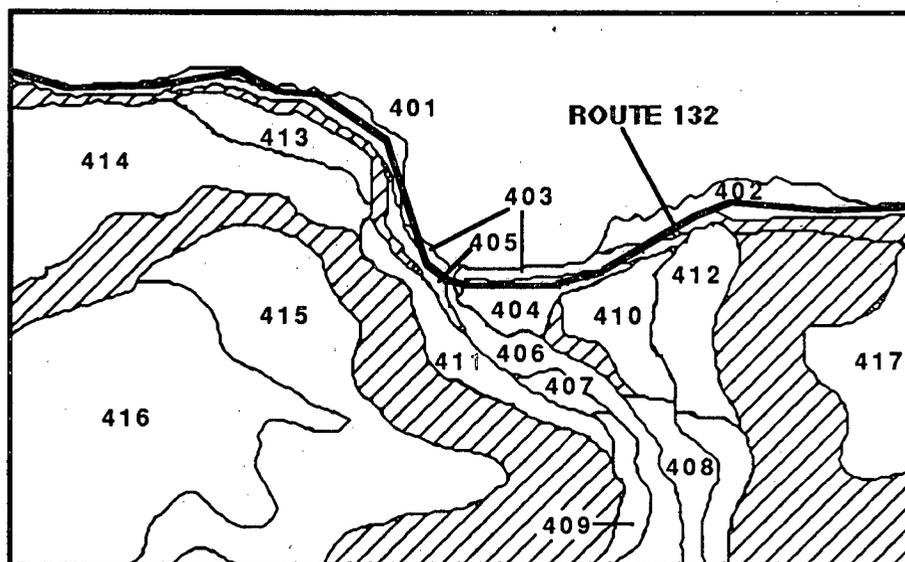


Photo aérienne Q75361 #44-45
 Echelle approximative: 1: 15 000

4 0 1 n° d'ordre d'une unité de paysage

 unité non-caractérisée (escarpement)

 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 5: Unités de paysage

PETITE-VALLEE 500

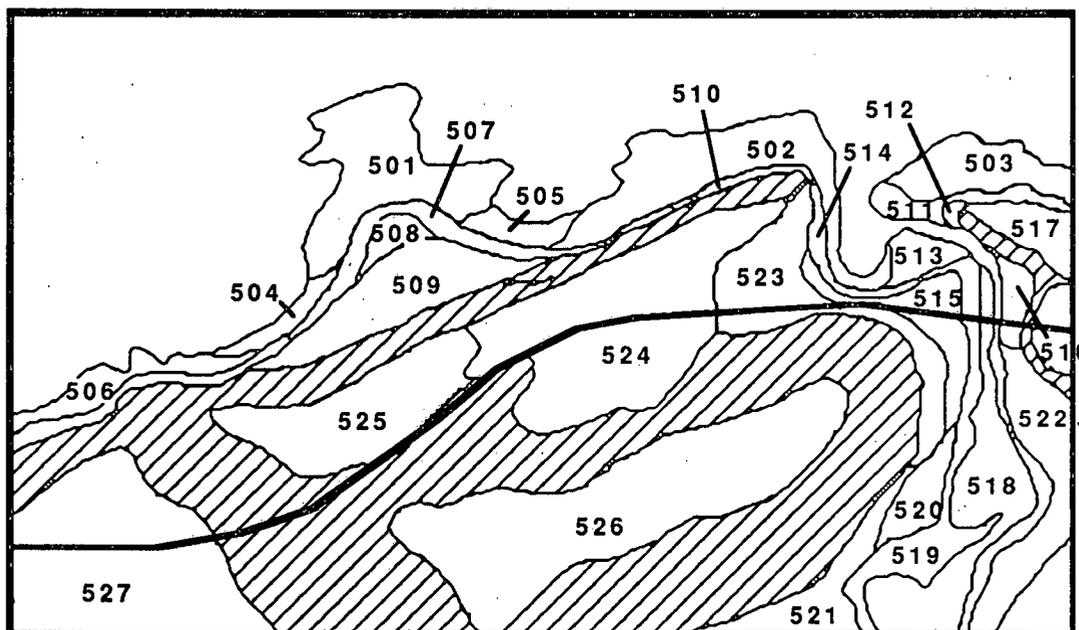


Photo aérienne Q77113 #127-128

Echelle approximative: 1: 10 000

501 n° d'ordre d'une unité de paysage

 unité non-caractérisée (escarpement)

 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 6: Unités de paysage

POINTE-A-LA-FREGATE 600

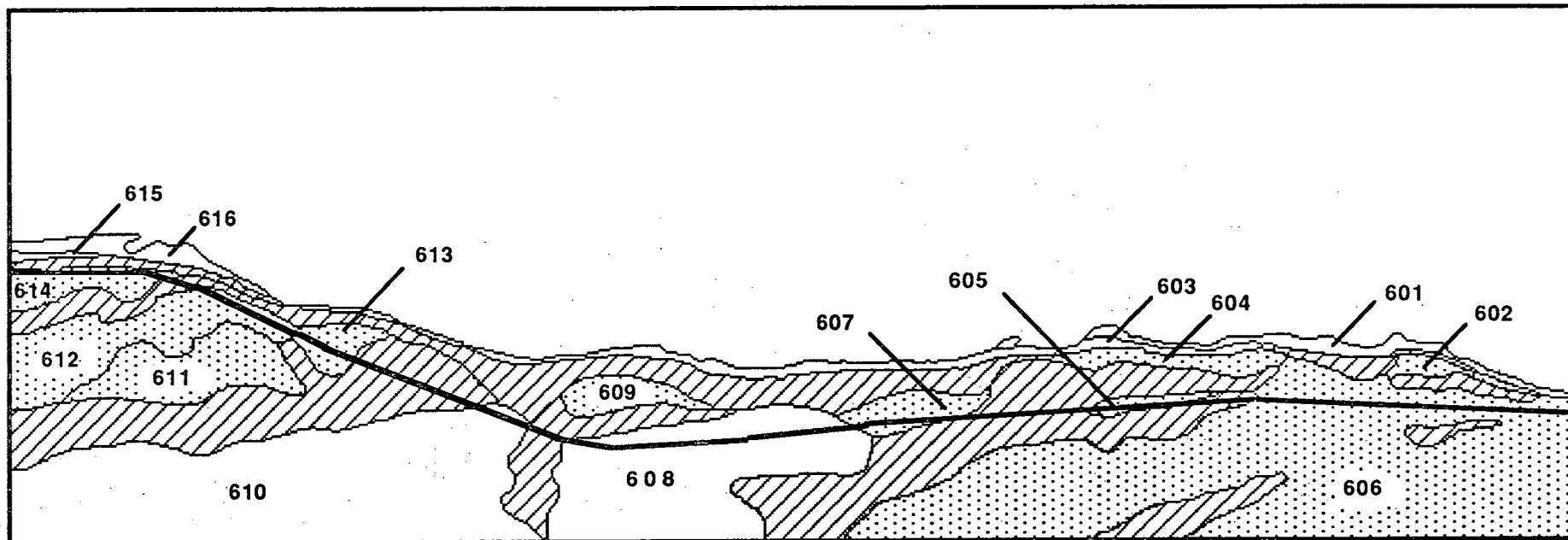


Photo aérienne Q75 338 # 124 @ 126

Echelle approximative: 1: 15 000

601 n° d'ordre d'une unité de paysage

— tracé de la route 132 réaménagée



unité de potentiel archéologique



unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 7: Unités de paysage

ST-YVON / ST-HELIER 700

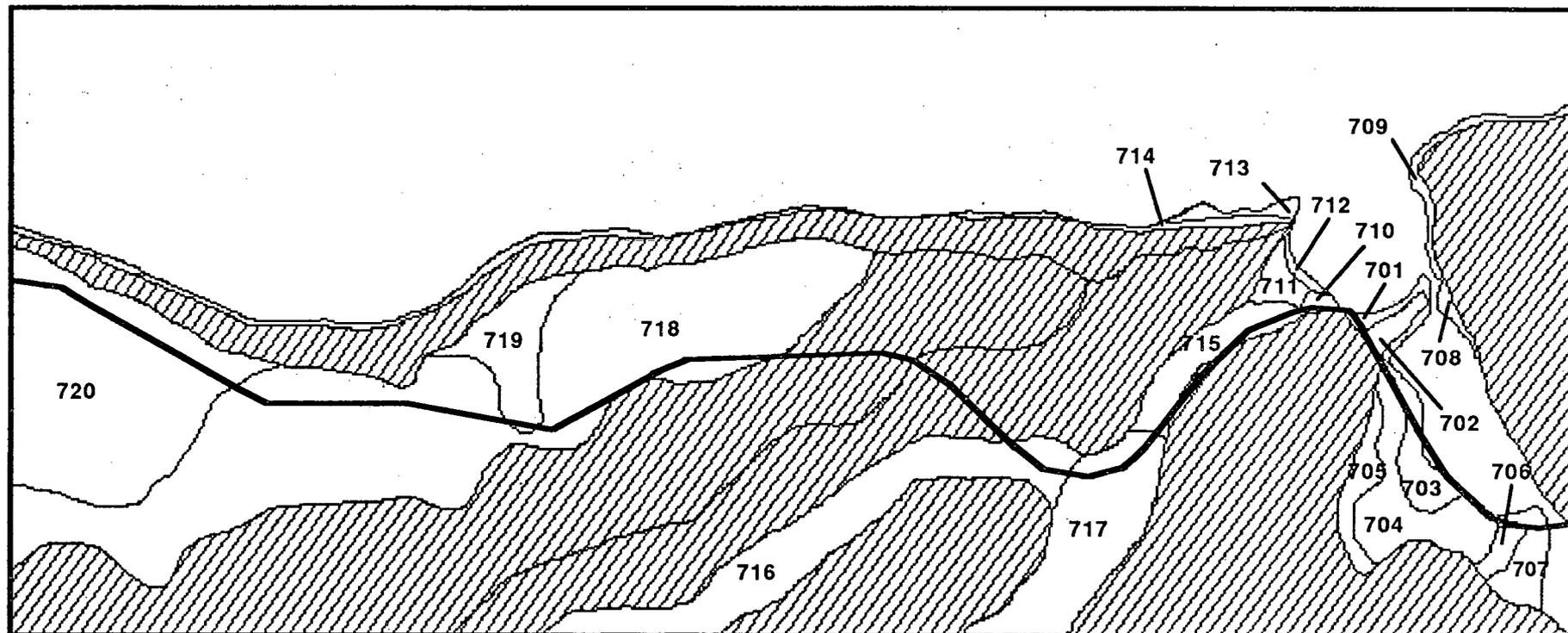


Photo aérienne Q77 109 79 @ 88
Echelle approximative: 1: 10 000
(réduction 70%)

701 n° d'ordre d'une unité de paysage
— tracé de la route 132 réaménagée

 unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 8: Unités de paysage

ANSE-A-VALLEAU 800

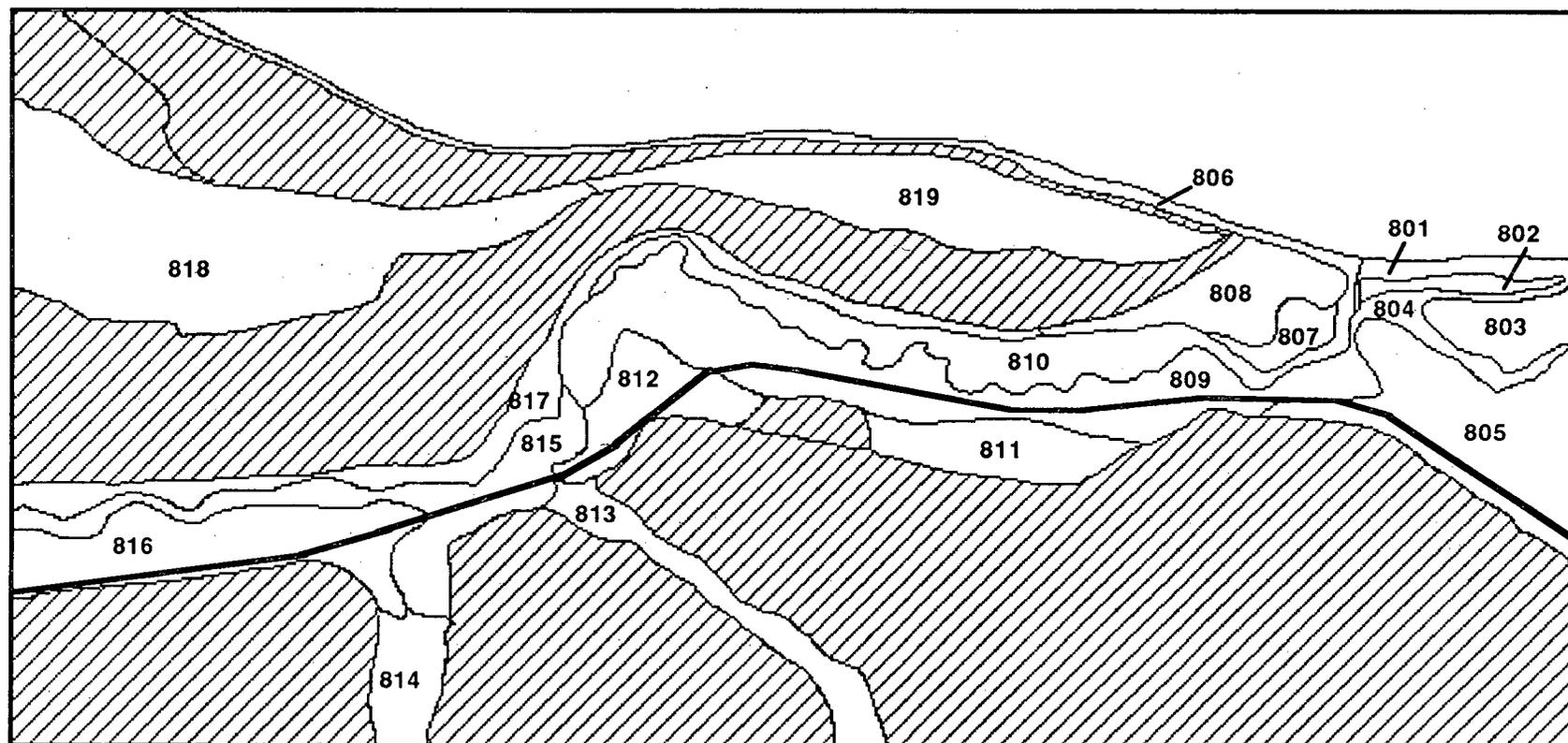


Photo aérienne Q77 109 62 @ 64

Echelle approximative: 1: 10 000

801 n° d'ordre d'une unité de paysage

— tracé de la route 132 réaménagée

 unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 9: Unités de paysage

FICHIER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol.	surf. texture	cl. drain.	plan. d'eau
Ste-Marthe-de-Gaspé		100											
		101	Ve	P	E-V	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		102	Ve	P	E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		103	Ve	P	E-V	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
	DhDm1(2)	104	Ve	P	E-F	h	2	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
	DhDm-1(1-11)	105	Ve	P	T-V	h-r	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
	DhDm-1(6-7-8-10)	106	Ve	P	T-F-	h-r	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R
	DhDm-1(5)	107	Ve	P	T-l	r-l-v	2	1	R-E-F	3bg/3bv	G-V	2 - 3	2R
		108	Ve	P	l	t-r-i	2	0	R-E	3av	V	4	1R
		109	Ve	P	T	t-r-h	3	2	F	6cg/r	G	2	2F
		110	Ve	P	T	t-h-r	3	3	F	6cg/r	G	2	3F
	DhDm-1(3-4)	111	Ve	P	T-V	t-r-h	3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F
		112	Ve	V	X	r-i	4	5	F	6cg/r	G	2	3F
		113	Ve	V	X	t-r-a-i-	4	6	F	R6	R	1 - 2	3F
		114	Ve	V	X	r-t-	4	9	F	R6-R1	R	2 - 1	4F
		115	Ve	V	T	t-r-i	4	5	F	6cg/r	G	2	3F
		116	Ve	V	S	i	4	6	F	R6	R	2	3F
		117	C	V	X	r	4	9	P	R1	R	2	2P

Tableau 3: Caractérisation éco-géomorphologique des unités de paysage

FICHIER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol.	surf.texture	cl. drain.	plan. d'eau
Mont-Louis		200											
		201	Ve	P	E	e-a-	1	0	F	R6	R	5	1F
		202	Ve	P	E-V	e-a	1	0	F	R6	R	5	1F
		203	Ve	P	E	d-v	1	0	E-F	6ass	S	5	1F
		204	Ve	P	E	v	1	0	F-E	6ass	S	5	1F
		205	Ve	P	E-F	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		206	Ve	P	E-F-V	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		207	Ve	P	F	h-r	2	1	F-R-E	6bs	S	2	1F
		208	Ve	P	E	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		209	Ve	P	E-P	m-l-v	1	0	R-F-E	6ass	S	5	1R
		210	Ve	P	E-P	m-l-	1	0	R-F-E	6ass	S	4 - 5	1R
		211	Ve	P	I-P	r-l-d	2	1	R-F-E	3bl	L	2 - 3	2R
		212	Ve	P	T-V	r-h-t-b-a	3	2	F	6cg	G	2	2F
		213	Ve	P	T	h-t-r-a	3	2	F	6cg/r	G	2	3F
		214	Ve	P	T	h-r-a-	3	1	R-F-E	6cg/r	G	2	1R
		215	Ve	V	T-C	h-r-t-d	3	1	P-F-R	6cg/3av	G-V	2	2T
		216	Ve	V	T	r-h	3	1	F	6cg/r	G	2	3F

Tableau 3: ... suite

FICHER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alli	cont. hydro	mat. géol. surf.	texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>Anse-Pleureuse</i>		300											
		301	Ve	P	V-E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		302	Ve	P	T-F-V	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		303	Ve	P	T-V	h-r	2	0	F	6bg	S	2	1F
		304	Ve	P	T	h-r-d	2	0	E-F-P	6bg	S	2	1F-1T
		305	Ve	P	T	h-r-d	2	0	E-F-P	6bs	S	2	1F-1T
		306	Ve	P	E	e-v	1	0	F-E-P	6asr	R	5	1F
		307	Ve	P	E	e	1	0	F-E	R6	R	5	1F
		308	Ve	P	T-V	r-h-b	3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F
		309	Ve	P	T	r-h-b-d	3	1	F-E-P	6cg/r	G	2	2F
		310	Ve	P	T	r-b-h-a	4	2	F	6cg/r	G	2	2T
		311	Ve	P	T-V	r-h-b	4	2	F	6cg/r	G	2	3F
		312	Ve	V	M	b-a	4	3	F	R6	R	1 - 2	3F
		313	Ve	V	T-V	r	4	9	F	6cg/r	G	2	3R
		314	Ve	P	E-F	d-h	1	0	E-F-R	6ass	S	2 - 5	1F-1R
		315	Ve	P	E	d	1	0	E-F-R	6ass	S	5	1R-1F
		316	Ve	P	E-F	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		317	Ve	P	F-l	r-h-i-d	2	0	F-E-R	6cg-3bg	G	2 - 3	1F
		318	Ve	P	T	r-h	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1R
		319	Ve	P	l	r-l	2	0	R-E	3bl	L	3	1R
		320	Ve	P	l	r-l	2	0	R-E	3bl	L	3	1R
		321	Ve	P	E	e	1	0	F	R6	R	5	1F

Tableau 3: ... suite

FICHER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol. surf.	texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>Gros-Morne</i>		400											
		401	Ve	P	E-V	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		402	Ve	P	E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		403	Ve	P	E-F	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		404	Ve	P	T-F	h-r-a	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
		405	Ve	P	F-T	h-r-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
		406	Ve	P	I	r-l	2	0	R-E	3bg	G	2	1R
		407	Ve	P	T	t-r	3	1	R-E	3bg	G	2	1R
		408	Ve	P	I	r-l	2	1	R-E	3bg	G	2	1R
		409	Ve	P	T	r-t-	3	2	R-E	6cg	G	2	2R
		410	Ve	P	T	r-t-h-	3	2	F	6cg	G	2	1F
		411	Ve	P	T	r-t-a	3	2	F	6cg/r	G	2	1R-1F
		412	Ve	P	T-S	r-t-a-b	4	3	F	6cg/r	G	2	1F
		413	Ve	P	T-V	r-a-t	3	2	F	6cg/r	G	2	1F
		414	Ve	P	T	r-t-	4	3	F	6cg/r	G	2	3F
		415	Ve	V	X-T	r-b-a-h	4	9	F	6cg/r-R6	G-R	2	3F
		416	P	V	M	b-a-i	4	9	P	R1	R	2 - 3	4F
		417	P	V	X	r-b-a-i	4	9	p	R1	R	2	4F
		418	Ve	P	T	r-t	3	2	R	6cg	G	2	2R

Tableau 3:... suite

FICHER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol.	surf. texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>Petite-Vallée</i>		500											
		501	C	F	V-E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		502	Ve	P	V-E	e	1	0	F-E	R6	R	5	1F-1R
		503	Ve	P	V-E	e	1	0	F-E	R6	R	5	1F-1R
		504	C	F	E	v	1	0	F	6ass	S	5	1F
		505	C	F	E	v	1	0	F	6ass	S	5	1F
		506	C	F	E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		507	C	F	E-F	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		508	C	F	E-F	h	2	0	F	6bs	S	2	1F
		509	C	F	T-F-V	h-t	2	0	F	6bs	S	2	1F
		510	Ve	P	E-F	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		511	Ve	P	E-F-V	d	1	0	F-R-E	6ass	S	5	1F-1R
		512	Ve	P	E-F-V	h-d	1	0	F-R-E	6ass	S	2 - 5	1F-1R
		513	Ve	P	E-	d-v	1	0	F-R-E	6ass	S	5	1F-1R
		514	Ve	P	E-F	h	1	0	F-E-R	6ass	S	2 - 5	1F
		515	Ve	P	T	b-r	3	1	E-R-F	R6	R	1 - 2	1R-1F
		516	Ve	P	T	r-h	3	1	R-F-E	R6-6cg/r	R-G	2	1R
		517	Ve	P	T-V	r-t-h-b	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	1F-1R
		518	Ve	P	I	r-l	2	1	R	3bg	G	2	1R
		519	Ve	P	T	r-t	3	1	R	6cg	G	2	2R
		520	Ve	P	T	r	3	2	R-E	6cg	G	2	2R
		521	Ve	P	T	r	3	2	R	6cg	G	2	2R
		522	Ve	P	I	r-l	2	1	R-E	3bg	G	2	1R
		523	Ve	P	T	r-a-h-	3	2	F-E	6cg/r	G	2	1F
		524	Ve	V	X	b-r-a	4	5	F	R1-R6	R	2	4F
		525	C	V	X	b-r	4	6	F	R1-R6	R	2	1P
		526	C	V	X	b-r	4	9	F-R	R1	R	1 - 2	3F-3R
		527	C	V	X	b-r	4	8	F	R1	R	1 - 2	3F

Tableau 3: ... suite

FICHER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol. surf.	texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>Pointe-à-la-Frégate</i>		600											
		601	C	F	V-E	e	1	0	F	R6	R	5	1F
		602	C	F	T-V	r-h-t	3	1	F	6cg/5	G	2	1F
		603	C	F	E	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		604	C	F	T	h-r	3	2	F	6cg/r	G	2	1F
		605	C	F	T	h-r	4	3	F	6cg/r	G	2	1F
		606	C	F	M-X	b-r-a	4	4	F	6cg/r	G	2	1F
		607	C	F	T	r-h	4	4	F	6cg	G	2	3F
		608	C	F	M-X	r-b-a	4	6	F	R6-R1	R	2 - 1	3F
		609	C	F	T	r-h	4	4	F	6cg/5	G	2	2F
		610	C	F	M-X	b-r-a	4	9	F	R1	R	2 - 1	3F
		611	C	F	T	t-r-b	4	4	F	6cg/r	G	2 - 1	2F
		612	C	F	T	r-h	3	3	F	6cg	G	2	2F
		613	C	F	T	r-h	4	4	F	6cg	G	2	2F
		614	C	F	T	r-h	2	3	F	6cg	G	2	2F
		615	C	F	E	h	2	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		616	C	F	E-V	e	1	0	F	R6	R	5	1F

Tableau 3: ... suite

FICHIER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol. surf.	texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>St-Yvon / St-Hélier</i>		700											
		701	Ve	P	F-E	h	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		702	Ve	P	F	h-r	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1E
		703	Ve	P	T-l	r	2	1	E-F-R	3bv	V	3 - 2	1E-1F
		704	Ve	P	T	r	2	0	E-F-R	3bv-6cg	V-G	2 - 3	1E-1F
		705	Ve	P	T	r-h	3	1	E-F-R	6cg	G	2	2E-2F
		706	Ve	P	T-F	r-h	2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E
		707	Ve	P	T-l	r-d	1	0	E-F-R	3bs	G	2 - 3	1E
		708	Ve	P	T	r-b-	2	0	E-F-R	6bs	S	2	1E-1F
		709	Ve	P	E-V	e	1	0	F-E	R6	R	5	1F
		710	Ve	P	T-V	b-r-t	2	1	F-E	6cg/R	G	2	1F-1E
		711	Ve	P	T	r-h-d	2	0	F-E-P	6cg/R	G	2	1F-1E
		712	Ve	P	F-E	h	1	0	F-P-E	6ass	S	2 - 3	1F
		713	Ve	P	V-E	e	1	0	F-E	R6	R	5	1F-1E
		714	C	P	E	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		715	Vs	P	P	r-b-d	3	2	P-F-E	2as-3bv	S-V	2	1T
		716	Vs	P	P	r-b-d	4	4	P	3av	V	2	1T
		717	Vs	P	P	r-b-d	4	4	P	3av	V	2	1T
		718	C	F	X-T	r-b-d	4	7	F-P	6cg/r-R6	G-R	2 - 1	2F
		719	C	F	T	r-d	4	7	F-P	6cg-3bv	G-V	2	1F
		720	C	F	T	r-d-h-b	4	6	F-P	6cg-R6	G-R	2	1F

Tableau 3: ... suite

FICHER: UNITES DE PAYSAGE (VERSION 27 janvier 89)													
			TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGS	T	CD	DPED
Village	Site(s) connu(s)	n° unité	Typ. phys.	s-type phys.	typ.morpho	morph-séd.	cl. géochr	cl. alti	cont. hydro	mat. géol. surf.	texture	cl. drain.	plan. d'eau
<i>Anse-à-Valleau</i>		800											
		801	Ve	P	F	h-	1	0	F-E	6ass	S	2 - 5	1F
		802	Ve	P	F	h	2	0	F-E	6bs	S	2	1F-1E
		803	Ve	P	T	m-v	2	0	F	6bs	S	4	1F
		804	Ve	P	T	h-r	2	0	F-E	6bs	S	2 - 3	1F
		805	Ve	P	T-V	r-b-h	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	2F-2E
		806	C	F	F	h	1	0	F	6ass	S	2 - 5	1F
		807	Ve	P	T	r-h	2	0	E-R-F	6cg/r	G-R	2	1R
		808	Ve	P	T-V	r-b	3	1	F-E-R	6cg/r	G-R	2	1F
		809	Ve	P	T-P	r-b	3	1	F-R-E	6cg-3bg	G	2	1R
		810	Ve	P	I-T	r-t-l	3	1	F-R	3bv	V	2 - 3	1R
		811	Ve	P	T	r-b-a	4	2	R-F	6cg/r	G	2	2R
		812	Vi	P	T-P	r-b-a	4	2	R	3bg/r	G	2	2R
		813	Vs	P	R	i	4	3	P	3bv	V	2	1A
		814	Vs	P	R-T	i	4	3	P	3bv	V	2	1A
		815	Vi	P	T	r-b-d-i	4	3	R-P	3bv	V	2	1R
		816	Vi	P	P-T	r-d	4	3	R	2as	S	2	2R
		817	Vi	P	T-P	r-i	4	3	R	2as-R2	S-R	2	2R
		818	C	I	X-M	r-b-a	4	5	P	R1	R	1 - 2	-
		819	Ve	I	V-M	b-a	4	5	F	R1-R6	R	1 - 2	2F

Tableau 3: ... suite

Le traitement multi-varié des deux bases de données devant permettre d'identifier les ensembles corrélatifs est effectué via le logiciel SAS de base (version 6) pour ordinateur personnel I.B.M. ou Compatible I.B.M. Le logiciel SAS offre la possibilité de stocker, de relire des données, de les modifier, de calculer des statistiques et de produire des rapports. Toutefois dans le cadre de ce projet, les bases de données étaient plutôt consignées via le logiciel LOTUS et subséquemment traitées via le logiciel SAS.

La structure de la caractérisation des sites archéologiques et des unités de paysage est fondée sur divers niveaux de perceptions (échelles). Ainsi, quoique le fichier archéologique possède 13 paramètres de caractérisation et que celui des unités de paysage en possède 11, seuls six paramètres ont des niveaux de perception qui correspondent et sont déterminants pour l'établissement des ensembles corrélatifs. Ces six paramètres ont des niveaux de perceptions qui sont de diverses échelles mais qui sont ordonnées et intégrées. La recherche des ensembles de paramètres correspondants s'effectue donc sur six d'entre eux:

- Type physiographique (TP)
- Sous-type physiographique (STP)
- Type morphologique (TM)
- Morpho-sédimentologie (MS)
- Contexte hydrographique (CH)
- Texture (T)

Ces six paramètres correspondent donc à un ensemble logique qui agit à titre de "clef" pour la recherche des ensembles corrélatifs.

Les sept autres paramètres d'une part, et les cinq de l'autre, peuvent ne pas avoir de correspondance de niveaux de perceptions de l'un à l'autre fichier ou, dans certains cas, ne pas avoir nécessairement de pertinence sur la détermination du potentiel de l'habitat dans une perspective diachronique (ex.: classes altitudinales, classes géochronologiques):

- classes de correspondances géochronologiques (CG)
- classes altitudinales (CA)
- contexte hydrographique secondaire (CHS)
- matériaux géologiques dominants (MGD)
- classes de drainage (CD)
- distance du plan d'eau dominant (DPED)
- distance du plan d'eau secondaire (DPES)

Ces paramètres fournissent toutefois des éléments descriptifs, qualitatifs et évolutifs concernant le milieu géographique. Ceux-ci devraient permettre de préciser une détermination plus ponctuelle du potentiel archéologique à l'intérieur des unités de paysage identifiées comme possédant un potentiel archéologique. Ils agissent ainsi à titre de "sous-clef" qui devrait s'avérer opérationnelle lors de la deuxième étape de la démarche archéologique; soit l'inventaire sur le terrain qui permet de vérifier le potentiel archéologique des unités de paysage à potentiel archéologique préhistorique.

4.2 POTENTIEL HISTORIQUE

La démarche servant à déterminer le potentiel historique de la zone d'étude s'appuie essentiellement sur les données archivistiques, les monographies d'histoire locale et régionale, sur les évaluations patrimoniales déjà réalisées dans la région de la zone d'étude, ainsi que sur les données provenant de sites archéologiques historiques déjà connus.

La consultation de ces diverses sources doit permettre d'identifier de façon plus ou moins précise d'éventuels emplacements où diverses activités, événements ou édifications ont pris cours. D'autre part les sources documentaires consultées permettent aussi généralement d'en déduire des informations parfois de nature moins précise mais toutes aussi importantes dans le cadre de l'étude de potentiel historique tels les axes de peuplements ou les voies de circulation traditionnelles.

5.0 HISTORIQUE DE L'OCCUPATION HUMAINE DE LA RÉGION DES ZONES D'ÉTUDE

5.1 OCCUPATION AMÉRINDIENNE PRÉHISTORIQUE

L'analyse de la documentation archéologique concernant la région de l'aire d'étude révèle la présence de 66 sites archéologiques ayant connu une occupation amérindienne préhistorique, trois de ceux-ci ayant subséquemment été occupés par des euro-qubécois. Un seul site témoigne d'une occupation strictement euro-qubécoise; celui-ci est d'ailleurs fort imprécisément localisé dans les données du pré-inventaire du ministère des Affaires culturelles. Il s'agirait des vestiges du naufrage du navire Bossel.

L'affiliation culturelle de 22 sites archéologiques est connue; dix d'entre-eux, soit 45,5 % de l'ensemble des sites dont l'affiliation culturelle est connue, semblent avoir été occupés à la période paléo-indienne récente. Ces sites auraient donc été occupés, selon la séquence culturelle élaborée par l'archéologue J. Benmouyal en 1984, il y a plus de 6 000 ans. Parmi ces 22 sites, on en dénombre huit qui auraient connu une occupation humaine entre 6 000 et 3 000 ans A.A., soit 36,4 % des sites dont l'affiliation culturelle est connue. Cette occupation est associée à celle des groupes archaïques présents dans les autres régions du Nord-Est américain. Certains préhistoriens considèrent cependant que ces sites sont associés à la Tradition culturelle gaspésienne qui couvrirait la période de 6 000 à 1 300 ans A.A. Cette tradition différerait de celle des cultures archaïques du fait qu'elle n'aurait pas précédé l'avènement de l'agriculture ni d'une industrie céramique locale, phénomènes qui furent absents en Gaspésie. Un seul site (DgDh-1), profondément localisé dans la vallée de la rivière Grande-Vallée, est toutefois associé à cette tradition. Un site (DhDn-1) semble par ailleurs avoir été occupé lors des périodes paléo-indienne et archaïque. Un autre site (DgDo-4) ayant connu une occupation paléo-indienne fut réoccupé ultérieurement pendant la période du Sylvicole supérieur (entre 1 000 et 450 ans A.A.). Deux autres sites (DgDp-2 et DgDq-1) ont connu une occupation sylvicole, l'un d'entre-eux (DgDq-1) ayant été occupé pendant la période du Sylvicole moyen (entre 2 400 et 1 000 ans A.A.) et ayant connu une occupation euro-qubécoise au XIX siècle.

La valeur inégale des données archéologiques disponibles (i.e. intégrité des sites, datations absolues, etc.) ne permet toutefois que d'esquisser une reconstitution générale des schèmes d'établissement et de subsistance des populations préhistoriques ayant occupé la péninsule gaspésienne.

Toute la séquence culturelle de la préhistoire du littoral nord gaspésien (Tableau 4) dérive essentiellement des travaux de recherche menés par l'archéologue J. Benmouyal (1978-1981) entre Les Méchins et Marsoui. L'analyse des collections lithiques, des données géomorphologiques et de certaines datations absolues lui suggèrent l'existence de deux périodes culturelles: la période paléo-indienne récente (tradition Plano - 9 000 à 6 000 ans A.A.) et la tradition gaspésienne (5 000 à 1 300 ans A.A.).

Tradition paléo-indienne

Vers 9 800 ans A.A., les derniers vestiges glaciaires disparaissent de la Gaspésie et il fallut probablement quelques siècles pour permettre à la végétation et à la faune de coloniser le territoire. Les contraintes environnementales causées par la déglaciation et les premiers indices culturels permettent de situer hypothétiquement le début d'une présence humaine possible vers 9 000 ans A.A.

Les plus anciens témoins archéologiques sur le territoire gaspésien se retrouvent à Ste-Anne-des-Monts, Cap-au-Renard, La Martre et Grande-Vallée. Sur la base d'attributs morphotechnologiques, ces objets-témoins présentent de fortes affinités avec des assemblages archéologiques attribués à la tradition Plano ailleurs dans le Nord-Est américain. Toutefois, une seule datation au radiocarbone ($5\,960 \pm 100$ A.A.) effectuée sur le site DgDo-4 (Ste-Anne-des-Monts) permet d'insérer chronologiquement cette tradition.

Même si l'estimation chronologique de cette tradition entre en contradiction avec celle s'appliquant à la région des Grands Lacs et du St-Laurent (i.e. 10 000 - 8 000 A.A.), Benmouyal (1981: 275) suggère que des groupes du paléo-indien récent auraient pu persister plus longtemps sur la péninsule gaspésienne qu'ailleurs dans le Nord-Est américain à cause de la relative isolation et de son environnement particulier.

TABLEAU 4 : DÉCOUPAGE CHRONOLOGIQUE DE LA PRÉHISTOIRE DU LITTORAL NORD GASPÉSIEN

CHRONOLOGIE	EPISODE CULTUREL	COMMENTAIRES
<u>9 000 A.A. (?)</u> 6 000 A.A.	Paléo-indien récent	Chasse au gros gibier; chronologie incertaine; isolat paléo-indien (?)
<u>5 000 A.A.</u> 3 000 A.A.	Tradition gaspésienne ancienne	Exploitation des ressources marines (golfe)
<u>3 000 A.A.</u> 1 300 A.A.	Tradition gaspésienne récente Sylvicole moyen	Contacts extérieurs avec autres groupes
<u>1 300 A.A.</u> 400 A.A.	Sylvicole supérieur, Vide culturel (?)	Rareté de données archéologiques
400 A.A.	Groupes amérindiens historiques : Micmacs, Montagnais, Etchemins et Iroquoiens	Période historique

Les groupes humains, partageant cette tradition dans le Nord-Est américain, étaient des chasseurs de gros gibiers. Sur la péninsule, le climat était probablement sub-arctique et le caribou devait être abondant. La localisation des sites et l'environnement côtier indiquent que ces groupes devaient commencer à exploiter les ressources marines (Benmouyal, 1978: 60).

Tradition gaspésienne

La tradition paléo-indienne se serait développée in situ pour faire place à une longue période culturelle s'échelonnant sur près de 5 000 ans appelée la tradition gaspésienne.

L'importance du caractère régional de ce développement culturel et la particularité de ses vestiges archéologiques par rapport aux assemblages archaïques connus des régions périphériques justifient cette distinction (Benmouyal, 1981: 254).

Cette tradition est représentée par relativement peu de sites archéologiques. Néanmoins, par la composition artéfactuelle et par des données chronologiques, elle fut divisée en deux sous-périodes (Ibid., 280-289): la tradition gaspésienne ancienne (c. 5 000 - 3 000 A.A.) et récente (c. 3 000 - 1 300 A.A.).

Sur la base de la localisation des sites (proximité directe d'un plan d'eau), de l'environnement actuel, de l'analogie ethnographique (i.e. modes de subsistance des Micmacs historiques) et des quelques vestiges osseux préservés, on suppose que les activités économiques des populations préhistoriques étaient essentiellement orientées vers les ressources marines (Benmouyal, 1981: 300).

Certains artefacts (matière lithique, poterie, pierre polie) de la fin de cette tradition témoignent de contacts avec d'autres groupes amérindiens.

Dans l'état actuel de la recherche, aucun site archéologique d'affiliation amérindienne postérieure au VI^e siècle de notre ère n'a été mis au jour en Gaspésie, suggérant ainsi un dépeuplement du secteur causé par des facteurs culturels et/ou environnementaux (Benmouyal, 1978: 61).

5.2 OCCUPATION AMÉRINDIENNE HISTORIQUE

La consultation des documents ethnohistoriques relatifs à l'occupation humaine de la vaste région d'étude révèle que les côtes de la rive nord de la péninsule gaspésienne furent fréquentées, au moment du contact avec les premiers euro-canadiens, par des Amérindiens, probablement venus de la vallée du Saint-Laurent pour y faire la pêche. Cartier, dans les relations de son premier voyage, décrit sa rencontre dans la baie de Gaspé avec les Amérindiens:

"... fusmes en icelluy hablé et riviére jusques au XXVe jour dudit moy, sanz en pouuoyr sortyr; durant lequel temps nous vint grant nombre de sauuages qui estoient venus en ladite riviére pour pescher des masquereaulx, desquelz il y a grant habondance; et estoient tant hommes, femmes que enffans plus de deux cens personnes qui auoyent envyron quarante barques ... "1

Selon Pouliot, ces Amérindiens rencontrés par Cartier ne résidaient pas à Gaspé, puisque comme l'aurait fait remarqué l'historien Lescarbot, ces Amérindiens logeaient sous leurs canots. Cartier mentionne d'ailleurs à ce sujet:

"Il n'ont aultre logis que soubz leurs dites barques qu'ilz tournent auant de se coucher, sur la terre dessoubz icelles. "2

D'autre part on sait que les Micmacs constituaient un groupe d'Algonquiens qui occupaient la rive sud de la péninsule et en exploitaient l'intérieur comme territoire de chasse pendant l'hiver. L'occupation du littoral nord par les Micmacs ne daterait que du milieu du XVIe siècle lorsqu'ils eurent mis fin aux conflits qu'ils entretenaient avec les Kwedech. Cette hypothèse n'est cependant basée que sur la tradition orale des Micmacs et il n'en existe aucun témoin archéologique (Barré, G.; 1978: 3-7).

1 et 2) Pouliot, Camille, "La Grande Aventure de Jacques Cartier" relation originale de 1534, Glanures Gaspésiennes 1934, p. 39

Les Montagnais qui occupaient la rive nord du golfe Saint-Laurent utilisaient occasionnellement la partie nord de la Gaspésie comme territoire de chasse pendant l'hiver. Cette région semble avoir constitué à la période de contact une sorte de zone tampon exploitée à la fois par les Micmacs, les Montagnais et les Kwedech (ibid.).

Les Etchemins qui occupaient le territoire du Maine et une partie du Nouveau-Brunswick traversaient la péninsule pour se rendre sur la rive nord du golfe (ibid.).

Les Kwedech, identifiés aux Iroquois de la vallée du Saint-Laurent, exploitaient la rive nord de la péninsule comme territoire de pêche pendant le printemps et l'été. Cartier, lors de son premier voyage en juillet 1534, rencontra sur la baie de Gaspé un groupe d'environ 200 individus en expédition de pêche disposant d'une quarantaine d'embarcations. Les relations entre les Kwedech et les Micmacs semblent avoir été très hostiles durant le XVIIe siècle (ibid.).

5.3 OCCUPATION EURO-CANADIENNE

Malgré une occupation euro-canadienne relativement ancienne (XVIIe siècle) sur la péninsule gaspésienne, ce n'est qu'au XIXe siècle que le littoral nord, entre Ste-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard abritera les premiers établissements permanents. Ce retard s'explique à la fois par la configuration géographique du littoral de même que par des facteurs historiques et socio-économiques.

Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, des pêcheurs français venaient chaque été exploiter les ressources des bancs de Terre-Neuve et des côtes gaspésiennes. Cette présence, limitée à la saison de pêche, ne se matérialisa que par des établissements de séchage qui étaient abandonnés dès l'hiver (Blanchard, 1935: 57; Bernard, 1925: 69).

Ce n'est que vers la fin du XVIIe siècle que quelques familles s'installèrent de façon permanente à Percé. Sur le littoral nord, Riverin établit une maison de pêche à Matane et y ajouta plus tard celles de Mont-Louis (26 familles en 1699) et la Madeleine. Pour diverses raisons, cet effort initial de colonisation sur la côte nord avorta.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, deux vagues d'immigration vinrent renforcer les effectifs humains de la Gaspésie: les Acadiens et les Loyalistes. Malgré certains mouvements de population originant de plusieurs paroisses surpeuplées de l'est du district de Québec à partir du XIXe siècle, le haut taux de natalité constitua le facteur déterminant de la croissance démographique (Bélanger et al., 1981: 146, 149).

Au début du XIXe siècle, l'implantation de groupes euro-canadiens se limite essentiellement sur le secteur sud-est de la péninsule gaspésienne: de l'embouchure de la rivière Matapédia jusqu'au Cap des Rosiers (Blanchard, 1935: 59). La population dépasse alors les 3 000 habitants permanents, plus quelques centaines de pêcheurs qui viennent de l'extérieur durant la saison de pêche et qui s'en vont à l'approche de l'hiver (Bélanger et al., 1981: 148).

Vers le premier quart du XIXe siècle, il y a un petit établissement à Mont-Louis et trois ou quatre maisons disséminées sur tout le littoral nord (Bélanger et al., 1981: 153) (figure 10). La localisation de la plupart de ces établissements s'effectue en fonction de la qualité des lieux et des eaux de pêche.

L'abbé Ferland (cité dans Bernard, 1925: 218-219) visita la Gaspésie en 1836 et décrivit sommairement les principaux établissements du littoral nord:

A une heure du Cap Chates, près de la rivière du même nom, est un établissement renfermant six familles (...) Sainte-Anne-des-Monts ne renferme que trente-sept familles, dont la plus ancienne y est établie depuis vingt ans. (...) La chapelle et la maison du seigneur sont bâties sur une presqu'île sablonneuse, formée par un barachois et l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. Les habitations s'étendent le long du fleuve, jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce point central (...) Le poste de Mont-Louis est à douze lieues de Sainte-Anne-des-Monts, il ne renferme plus aujourd'hui que trois familles, dont les habitations, placées sur les bords de la rivière, sont abritées contre les vents par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite le Grand-Etang, à sept lieues au-dessus de la Rivière-au-Renard, et voilà les seuls habitants qu'après avoir laissé Sainte-Anne, l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côte (...)

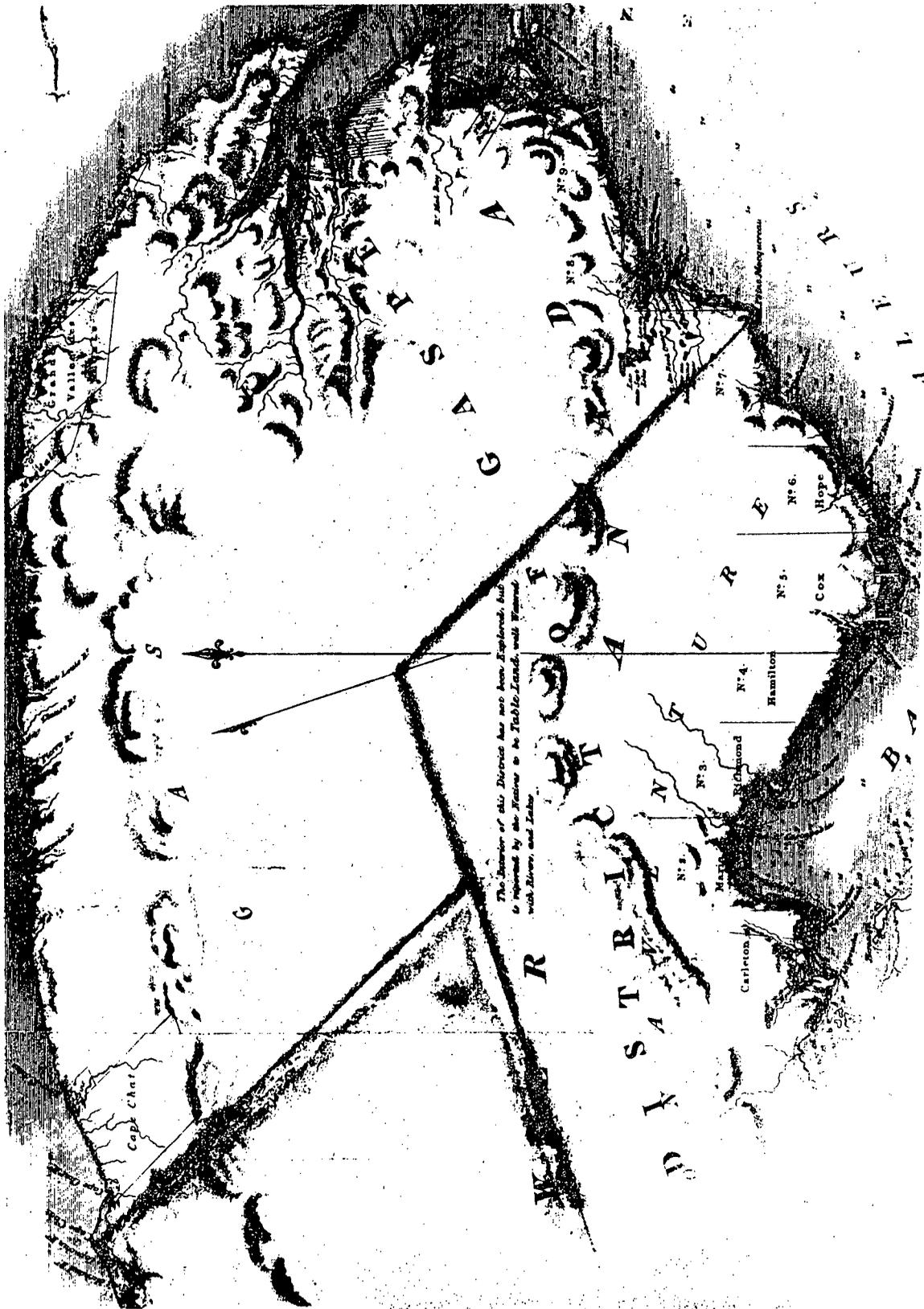


FIGURE 10 : LOCALISATION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS
(BOUCHETTE, 1831)

Le véritable peuplement du littoral nord s'effectue au milieu du XIXe siècle. Un phénomène de migrations intérieures, lié au passage graduel d'une économie centrée sur le grand établissement de pêche (industries morutières) vers une économie régionale plus décentralisée, contribue au peuplement (Bélanger et al., 1981: 306). De plus, pendant le dernier quart du XIXe siècle, le parachèvement du chemin maritime qui longe le golfe, incite l'établissement de nouvelles familles. La compilation à l'intérieur des sous-districts du littoral nord des effectifs humains (Tableau 5) illustre la rapide croissance démographique dès le milieu du XIXe siècle.

La structure de l'organisation spatiale des établissements est essentiellement linéaire: elle se déploie de part et d'autre du chemin principal (chemin maritime) le long du littoral et des quelques routes de colonisation qui s'enfoncent à l'intérieur des terres. Par exemple, vers 1868, la configuration spatiale de Chlorydorme est représentée par cinq postes de pêche distant l'un de l'autre par environ un mille (Bélanger et al., 1981: 265). Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et Rivière-au-Renard représentent les seules concentrations importantes sur le littoral nord gaspésien.

A la fin du XIXe siècle, une publication gouvernementale (Rouillard, 1899: 128-136) décrit les terres disponibles pour la colonisation à l'intérieur des cantons le long du littoral nord. Malgré une certaine propagande terrienne qui tend à exagérer les avantages des régions à coloniser, cette description permet de visualiser la configuration des zones habitées le long du littoral (Figure 11).

SAINT-NORBERT - (Canton de Cap Chat) - A trois lieues seulement de Sainte-Anne des Monts, et à trente lieues de Matane. On s'y rend facilement en voiture sur une belle route carrossable. La colonisation a débuté dans cette paroisse, il y a environ cinquante ans. Les braves gens de Cap Chat, comme tous ceux qui sont échelonnés le long du golfe, ont un faible pour la pêche. (...) La population de Saint-Norbert est actuellement de 1,200 âmes. Le 1er rang du canton de Cap-Chat, ainsi que le deuxième et le troisième rangs sont en grande partie établis.

TABEAU 5 : EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU LITTORAL NORD DE LA GASPÉSIE*

ANNEE	SOUS-DISTRICT	POPULATION
1825	Cap-Chat	26
	Great & Little Ste-Anne	39
	Fox River	53
	TOTAL	118
1831	Cap-Chat	37
	Ste-Anne	89
	Grand Etang	130
	Fox River	71
TOTAL	327	
1844	Township du Cap-Chat sud-est	266
	Ste-Anne, de l'a à l'est	198
	Ligne de pays entre Ste-Anne et Cap Rosier	209
	TOTAL	673
1851	Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts	966
	Fox	584
	TOTAL	1550
1861	Cap-Chat	450
	Ste-Anne-des-Monts	869
	Mont-Louis	200
	Grande Vallée, Anse de l'Etang, Sydenham North	304
	Fox	588
	TOTAL	2411
1871	Cap-Chat	930
	Ste-Anne-des-Monts	1215
	Mont-Louis	520
	La Grande Vallée	318
	Cloridorme	263
	Sydenham Nord et Fox	932
TOTAL	4178	
1881	Cap-Chat	1427
	Ste-Anne-des-Monts	1844
	Mont-Louis	789
	La Grande Vallée	713
	Cloridorme	488
	Rivière-au-Renard	1208
TOTAL	6469	

* (Archives publiques du Canada, cité dans Emard, 1980)

SAINTE-ANNE DES MONTS - (Canton Tourelle) - (...) Cette paroisse est florissante. Si elle compte encore beaucoup de gens qui ne connaissent d'autre industrie que celle de la pêche, elle en compte aussi un grand nombre d'autres qui vivent dans l'aisance sur les fermes qu'ils cultivent avec intelligence. (...) Sainte-Anne des Monts renferme aujourd'hui une population de 1,600 âmes (...) Cette paroisse fait partie du canton Tourelle, qui compte onze rangs et dans lequel il y a plus de 12,000 acres de terres à vendre. Il y a déjà près de cent lots vendus dans les 2ième, 3ième et 4ième rangs. On rencontre même depuis plusieurs années un grand nombre d'établissements dans les rangs 5 et 6.

CHRISTIE - Trois rangs et 10,000 acres de terres disponibles - D'une manière générale, ce canton est bon, notamment dans les deux bassins formés par les branches de la rivière à Martre et de la rivière Marsouis. Entre le ruisseau Vallée et la rivière à Martre, le terrain est également propice à la culture. Les bassins des rivières à Martre, Marsouis et Claude offrent un excellent abri aux goélettes. Aussi ces endroits sont-ils généralement fréquentés par des pêcheurs venant de Sainte-Anne des Monts et d'ailleurs, qui se rendent ici tous les ans pour faire quelques mois de pêche. Les terres du second rang sont aussi bonnes que celles du premier.

DUCHESNAY - Ne comptent que trois rangs arpentés - Il y a 35 lots vendus dans les premiers rangs, et il reste 14,000 acres de terres à disposer. Le littoral de la mer est ici bordé de hautes falaises. Les terres les plus dignes d'attention sont celles qui se trouvent dans les alluvions des rivières Marsouis et Claude. (...) Depuis le ruisseau à Rebours jusqu'à la seigneurie du Mont-Louis, la côte du golfe est douce et les terrains avantageux. Les terrains situés le long de la rivière Claude sont en grande partie occupés.

ST-MAXIME (Mont-Louis) - (...) Plusieurs petites rivières, telles que les rivières Mont-Louis, Claude et Saint-Pierre arrosent la vallée du Mont-Louis, qui se trouve encaissée dans d'énormes montagnes. Au bas de ces monts, il y a çà et là de grandes lisières de bonnes terres. La pêche est cependant la grande préoccupation des habitants du village. En 1861, la population de ce village n'était que de 200 habitants. On la porte aujourd'hui à 1,027 habitants.

TASCHEREAU - Il y a 9,000 acres de terres à vendre dans ce canton - On ne trouve cependant de sol propre à la culture que dans les anses et les vallées formées par les rivières de l'Anse-Pleureuse, du Gros Mâle et de Manche d'Epée, et aussi sur le bord de la mer.

DENOUE - Ne compte que deux rangs arpentés. Le terrain y est montagneux et le sol sec et aride. La partie ouest du deuxième rang est la seule qui contienne quelques bons lopins de terre.

ST-FRANCOIS-XAVIER (Grande Vallée des Monts) - (...) Les familles qui composent cette paroisse viennent en grande partie de la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny. Elles se livrent à la pêche, et quelque peu à l'agriculture. En 1860, la population se limitait à 14 familles; elle s'élève actuellement à près de 600 personnes.

CHLORYDORME - Ce canton ne comprend qu'un rang qui est très montagneux. Le sol le plus propice à la culture se trouve sur le bord de la mer, et plus particulièrement à la Petite Vallée, à la Pointe à la Frégate, à la Petite Anse, au Petit et au Grand Chlorydorme et à la Pointe Sèche. (...) La population qui est abandonnée en grande partie à la pêche, comprend environ 650 personnes (...).

ANSE DE L'ETANG - Un poste de pêche situé à quelques milles seulement de Chlorydorme. A l'est du Grand Etang, l'on rencontre le canton de Sydenham qui renferme 17,000 acres de terres disponibles. Les plus belles terres de ce canton se trouvent sur la rivière Darmouth où une vingtaine de lots ont été pris.

SAINT-MARTIN (Rivière-au-Renard) - C'est un excellent poste de pêche et il faut bien admettre que l'industrie de la pêche constitue pour le plus grand d'habitants de ce village la principale occupation. Saint-Martin forme partie du canton Fox où le terrain, dans certaines parties, est supérieur de beaucoup aux terres situées le long de la côte. La population de ce canton, en y comptant celle de Sydenham, est de 1,422 âmes, la grande majorité est canadienne-française.

Vers la dernière décennie du XIX^e siècle, on assiste dans la plupart des établissements du littoral nord, déjà surpeuplés, à une émigration massive. Le caractère immuable de l'économie locale (pêcheries, agriculture et industrie forestière), la dépendance continuelle sur les ressources principales et la pénurie des terres arables disponibles contribuent à cet exode (Remiggi, 1983: 196-297).

5.3.1 Voies de communication

5.3.1.1 Transport terrestre

L'absence de voies terrestres reliant la Gaspésie au reste de la province de Québec a fortement contribué à son isolement jusque vers la fin du XIX^e siècle.

La mise en place d'une infrastructure routière sur le littoral nord représente un épisode tardif du développement économique de la Gaspésie. Au milieu du XIX^e siècle, seule une route communique avec la Gaspésie: cette voie longe le fleuve puis s'enfonce à l'intérieur des terres à Métis pour traverser la vallée de la Matapédia jusqu'à Restigouche et elle suit le tracé de la baie des Chaleurs pour aboutir enfin à la baie de Gaspé.

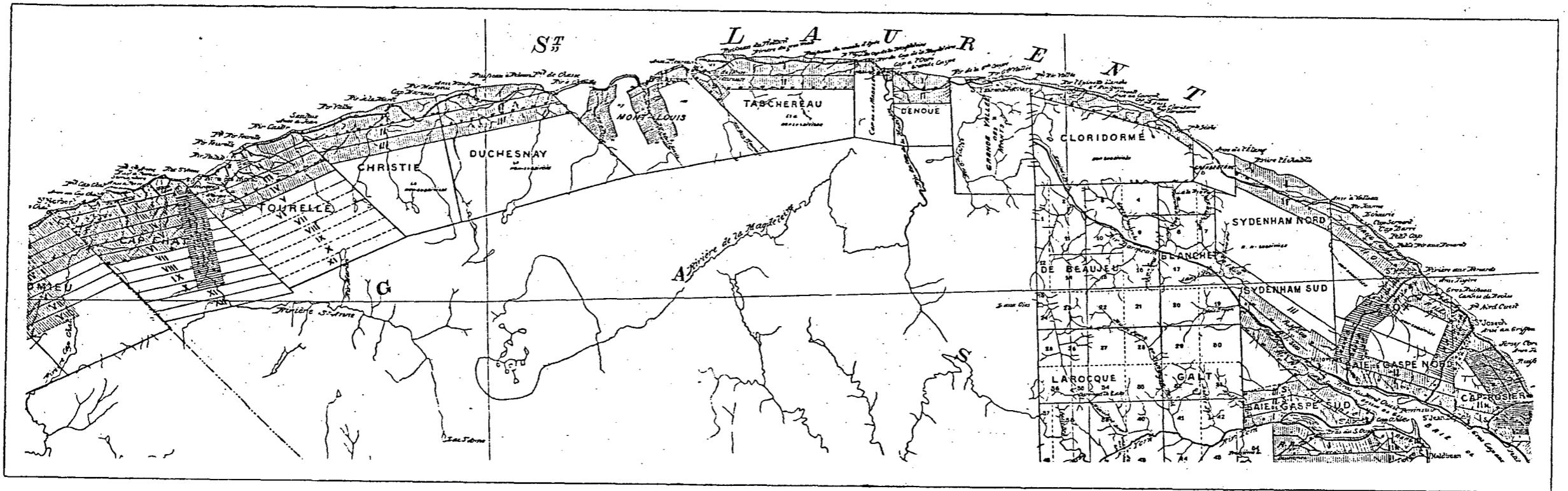


FIGURE 11 : CARTE RÉGIONALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC COMPRENANT LES COMTÉS DE RIMOUSKI, BONAVENTURE ET GASPÉ. DRESSÉE AU DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE PAR JULES TACHÉ (1895)

A la même époque, le chemin du roi se prolonge jusque vers Ste-Anne-des-Monts. Ce village représente la fin de la ligne des défrichements. Au-delà, sur plus de 160 km, aucun chemin ne relie les rares postes de pêche disséminés le long du littoral.

(...) de Ste-Anne des Monts à la Rivière au Renard, il n'y a que quelques tronçons de chemin à peine ébauchés. C'est ainsi que du Mont-Louis au Chlorydorme, il n'y en a pas du tout. Du Chlorydorme jusqu'ici (i.e. Rivière au Renard), il n'y en a au plus deux lieux dont à peine un mille de chemin passable en été (RCATP, 1869: 262).

La seule voie de communication terrestre possible reliant les différents établissements était le littoral à marée basse:

On évite généralement les endroits qui sont constamment ou accidentellement couverts par l'eau à marée haute en passant sur les pointes de langues de terre ou le sommet des falaises, ou bien l'on attend que l'eau soit baissée. (Documents de la Session, 1863, n.p.).

Le tracé des voies de communication terrestre fut extrêmement lent et souvent marqué d'incohérences. Par exemple, le chemin entre Matane et Cap-Chat fut ouvert dès 1860 mais n'était pas complètement opérationnel en 1864 parce que les ponts n'étaient pas construits. Dans les autres secteurs du littoral nord, la progression du tracé était davantage anémique: à la fin de 1864, seulement 19 des 143 milles de route entre Cap-Chat et Cap-des-Rosier était acheminés (Remiggi, 1983: 144).

C'est vers 1869-1870 que s'ouvrirent les premiers kilomètres du "chemin maritime", longeant la rive Nord de la Gaspésie, entre Ruisseau-Castor (localisé à environ 16 km à l'est de Ste-Anne-des-Monts) et Rivière-au-Renard. Pendant la durée de la construction des tronçons routiers (jusque vers 1880-1890), plusieurs familles prennent possession des terres distribuées le long de Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts s'installent à Cap-au-Renard, à la Martre et à Marsoui. Cette politique gouvernementale a activé la prise de possession du sol.

La qualité de cette route demeure équivoque et, en 1879, représente un parcours encore hasardeux.

Malheureusement il a été en beaucoup d'endroits mal trace, et mal fait. Il traverse en grande partie un territoire non incorporé; il y a sur son parcours de distance en distance, un grand nombre d'établissements de colons (...) qui vivent maintenant de la culture de la terre, mais ces colons sont trop pauvres pour entretenir ou réparer ce chemin. Dans ce moment ce chemin est en grande partie impraticable (...) Un grand nombre de ponts sont tombés, soit par vice de construction, soit par la crue des eaux (E.J. Flynn, député provincial de Gaspé; cité dans Bélanger et al., 1981: 311-312).

Même si le gouvernement a affecté des sommes supplémentaires afin de réparer et de terminer cette route et l'a prise en charge dans les lieux peu habités, elle reste de qualité fort inégale. Au XXe siècle encore, plusieurs tronçons passent sur le rivage ou ne constituent en fait que des "trails".

Certaines données cartographiques (1884, 1895, 1924, 1928-1930) illustrent le développement du réseau routier, représenté principalement par le "chemin maritime" dont l'axe n'a reçu que de légères corrections au cours des décennies. Il est toutefois impossible d'évaluer l'intégrité des routes souvent décriées par les contemporains. Vers 1930, on assiste à la consolidation de l'infrastructure routière et à l'ajout de nouvelles routes au chemin principal.

5.3.1.2 Transport maritime

Certaines particularités environnementales du littoral nord de la péninsule influencent fortement l'efficacité du transport maritime. Le gel de la mer dure entre 4 et 4,5 mois; la bathymétrie est trop faible pour permettre l'accès à des navires de fort tonnage au quai; la faible amplitude de la marée (4 m à Cap-Chat) interdit aux navires de toucher terre et les petits estuaires sont bloqués par des cordons littoraux (Blanchard, 1935: 50-53). Les navires mouillent en rade et les chaloupes effectuent le transport entre eux et la terre. "Les rivières de la Madeleine, du Mont-Louis et de

Sainte-Anne sont les seules qui offrent des havres, le long de la côte; celui de la Madeleine est le plus sûr (Rouillard, 1899: 149)".

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle que l'on assiste à l'amélioration d'estacades, de brise-lames et de quais aux villages de pêche afin de rendre sécuritaire le transport maritime.

5.3.1.3 Transport ferroviaire

Le transport ferroviaire en Gaspésie, à toute fin pratique, ne desservait efficacement que l'extrémité orientale et méridionale de la péninsule. Le chemin de fer Intercolonial (c. 1876) traversait la vallée de la Matapédia de l'est du Saint-Laurent au Restigouche. Afin de ceinturer adéquatement le sud-est de la péninsule, certains tronçons furent prolongés: station Matapédia à New Carlisle (1892-1898) et jusqu'à Gaspé (1905-1911). Quant au littoral nord, le chemin de fer Canada and Gulf Terminal n'atteint Matane qu'en 1910 (Blanchard, 1935: 53).

5.3.2 Activités économiques

Dès le début de l'implantation de groupes euro-canadiens en Gaspésie jusque vers la fin du XIXe siècle, l'exploitation des ressources halieutiques demeura incontestablement le moteur économique régional. Face aux pêcheries, l'agriculture ne fut pratiquée que marginalement et axée essentiellement sur l'auto-subsistance, mais au fil des décennies et devant les crises de l'industrie morutière, elle devint un apport économique non négligeable. L'exploitation des ressources forestières commença à se développer surtout pendant la dernière moitié du XIXe siècle.

Il faut toutefois relativiser l'importance des impacts économiques des activités halieutiques sur les différents établissements du littoral nord. Remiggi (1983: 129) indique

(...) that a myriad of other resources, frequently available at a micro-level, were more important in attracting and retaining permanent

settlers in specific locales. This appears to have been the case on the Gaspé north coast where the fisheries were not viewed and utilized in the same manner from one outport to another, from one group of settlers to another and from one decade to another.

Le tableau 6 illustre les principales occupations des immigrants nouvellement installés sur le littoral nord gaspésien (1790- 1890) et permet de percevoir la dépendance des différents établissements face aux pêcheries. Ainsi, les activités agricoles sont davantage pratiquées à l'ouest (Cap-Chat / Mont- Louis) alors que les activités halieutiques se concentrent à l'est (Cloridorme / Rivière-au-Renard).

5.3.2.1 Pêcheries

L'exploitation des pêcheries gaspésiennes s'est surtout développée autour d'une organisation commerciale puissante. Selon Samson (1981: 64), la mise en marche et l'exploitation des pêches gaspésiennes devaient satisfaire minimalement quatre critères: 1) l'accès aux zones de pêche (y compris les zones de transformation); 2) la création d'un produit (en l'occurrence, la morue séchée); 3) la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée (locale et non locale); 4) une structure de mise en marché (vaste réseau commercial atlantique).

Au XIXe siècle, outre l'établissement de pêche de la compagnie exportatrice, figurent l'établissement familial (i.e. indépendant) et celui du maître de grave. Dans tous les cas, la localisation des installations de pêche répond à des conditions géographiques précises. L'abbé Ferland (cité dans Bélanger et al., 1981: 228), en prenant l'exemple de l'Anseau-Griffon, décrit les principales caractéristiques biophysiques qui sont recherchées par les chercheurs.

Au fond de l'anse est une petite rivière avec son barachois. En général, sur cette côte, tous les établissements sont placés dans une situation analogue. En voici la raison: la pêche demande une grève commode pour faire sécher la morue, et un mouillage où les chaloupes et les goëlettes puissent ancrer à l'abri des gros vents; il faut aussi trouver de l'eau

**TABLEAU 6 : OCCUPATIONS DES IMMIGRÉS DU LITTORAL NORD GASPÉSIEN
1790-1890**

OCCUPATIONS*	CAP- CHAT	STE-ANNE- DES-MONTS	MONT- LOUIS	CLORIDORME	RIVIERE- AU-RENARD
Pêcheurs	1	11	16	28	56
Agriculteurs	34	34	10	1	2
Pêcheurs-agriculteurs	3	4	12	5	3
Occupations d'élite	1	7	2	4	12
Commerçants	1	6	3	2	3
Travailleurs	7	3	3	1	1
Autres	3	3	1	4	2
Non mentionnés	7	4	3	3	4

* A l'exception des pêcheurs, des agriculteurs et des pêcheurs-agriculteurs, les occupations compilées par le clergé furent regroupées en catégories socio-occupationnelles. Ainsi, la catégorie "commerçants" inclut les charpentiers, les forgerons et les meuniers; la catégorie "travailleurs" identifie les ouvriers et les journaliers; les "occupations d'élite" comprennent les docteurs, les marchands, les enseignants, les commis et les agents; la catégorie "autres" regroupe les marins, les domestiques et les retraités.

Source: Remiggi, 1983: 132, tableau 5.1)

douce dans le voisinage. A l'embouchure des petites rivières qui se jettent dans la mer, se rencontrent ordinairement une grève commode, un anse, de l'eau douce; la mer fournit le reste. Sur tous les autres points de la côte, les flots viennent battre contre des rochers escarpés, au pied desquels une corneille trouverait à peine assez de place pour poser le pied.

La pêche à la morue s'effectue à bord de barges (embarcations de 18 pieds de quille et d'environ 6 pieds de large, montée par 2 hommes et de fabrication peu coûteuse; elle peut contenir de 7 à 8 quintaux de morue) et aussi par de petits bâtiments de 40 à 55 tonneaux.

De retour de leur expédition quotidienne en mer, les barges accostent à l'échafaud. L'une des extrémités de ce grand bâtiment en bois, couvert de planches et de bardeaux, touche l'eau pour se transformer en débarcadère s'avancant assez loin dans la mer pour permettre l'accostage à marée basse des bateaux chargés de poissons. Le plancher de l'échafaud est divisé en compartiments dans lesquels les pêcheurs lancent leurs morues. A l'entrée de l'échafaud se dressent des étaux sur lesquels on "habille" la morue. C'est alors que commence le travail de la préparation de la morue (opérations de nettoyage, de salaison et de séchage du poisson) par les gens de terre (Bélanger et al., 1981: 225-226).

Chez les pêcheurs indépendants, tout ce travail est familial alors que dans les graves ou dans les établissements commerciaux, le pêcheur laisse le travail du poisson aux gens de terre qui ont des tâches spécialisées (piqueur, décolleur, trancheur, saleur, etc.). Chaque groupe est rémunéré en fonction de l'importance de son travail dans la chaîne.

L'établissement du pêcheur indépendant, regroupant le propriétaire des lieux, sa famille et parfois de proches parents, compte une à deux barges. Tous les membres de l'établissement participent aux diverses opérations de la pêche et du travail de préparation du poisson. La morue préparée est généralement vendue au quintal au marchand. Le pêcheur indépendant obtient de la compagnie avec laquelle il a un compte des avances en sel, agrès et diverses marchandises au début de la saison de la pêche, en acompte de sa production à venir. Malgré un endettement face au commerçant, l'autonomie du pêcheur indépendant se traduit au niveau de la gestion interne de l'établissement.

L'établissement du maître de grave se situe entre celui du pêcheur indépendant et celui de la compagnie. Le maître de grave est un petit entrepreneur qui, seul ou en association, est propriétaire d'installations de transformation du poisson. La différence notable se manifeste par un surplus d'équipement (barges et agrès) qu'il fournit à d'autres pêcheurs, extérieurs à son groupe familial, appelés engagés. Les engagés sont des pêcheurs et des hommes de terre qui, ne possédant pas de grave ou d'installations pour préparer la morue, offrent leurs services pour la saison de pêche. D'une année à l'autre, on remarque une grande mobilité de ces engagés. Plus le nombre d'engagés est élevé, plus le travail se spécialise. Le maître de grave assume, la plupart du temps, tous les frais d'opération. Il garde la moitié de la pêche et toute l'huile de la morue. Le poisson séché est ensuite vendu à la compagnie qui l'approvisionne. Les frais de ce petit entrepreneur sont généralement élevés: barges, filets, bâtiments, avances aux pêcheurs, perte de matériel, etc. Cet intermédiaire entre le pêcheur et les compagnies est très dépendant de ces dernières qui peuvent limiter les avances à une entreprise jugée peu productive au profit d'une autre (Bélangier et al., 1981: 230-232).

Sur la péninsule gaspésienne, l'entrepreneur jerseyais, établi dès le milieu du XVIIIe siècle, a le monopole de l'achat du poisson et de l'approvisionnement des pêcheurs. Par le jeu du crédit et de l'endettement, la firme marchande tente de contrôler les pêcheurs d'une région donnée afin qu'ils dépendent d'elle et qu'ils lui fournissent le poisson pour acquitter les avances consenties. La dépendance du pêcheur s'organise autour de ce système de crédit (Bélangier et al., 1981: 239).

Vers le milieu du XIXe siècle, la concurrence sur les anciens bassins, l'éloignement et la diminution des stocks de poissons incitent des armateurs, tels que Le Boutillier, Fruing et Hyman, à exploiter de nouvelles zones de pêche sur le littoral nord. La firme William Fruing & Company est présente à Rivière-au-Renard, l'Echouerie, Cloridorme, Grande-Vallée, Rivière-Madeleine et au Mont-Louis. Vers 1900, elle contrôle une bonne partie du commerce de la rive nord de la péninsule, plus particulièrement à l'est de Mont-Louis. La société Hyman (fondée en 1840), tout comme la Fruing, fait surtout affaire avec les pêcheurs qui s'établissent de plus en plus nombreux sur le littoral nord gaspésien. Elle opère au Petit

Cap, à l'Echourie, St-Yvon, Cloridorme, Grande Vallée et Rivière Madeleine. La compagnie John LeBoutillier & Co. ne possède qu'un poste situé au Mont-Louis. On remarque également la présence de certains entrepreneurs canadiens français. Michel Lespérance acquiert la seigneurie de l'Anse de l'Etang vers le milieu du XIXe siècle. En 1857, il emploie 18 embarcations de pêche et 40 hommes à Grand Etang. Le nombre d'employés s'élève à 80 hommes en 1868. Dans le secteur de Ste-Anne-des-Monts, vers le troisième quart du XIXe siècle, un autre entrepreneur canadien français fait le commerce de la morue (Bélanger et al., 1981: 394-395).

Les principaux établissements de pêche sur le littoral nord (Figure 12) sont représentés par Rivière au Renard, Grand Etang, Pointe Sèche (St-Yvon), Cloridorme, Grande Rivière, Rivière Madeleine, Mont-Louis, Ste-Anne-des-Monts et Cap-Chat. La plupart de ces postes n'ont pris leur essor qu'au milieu du XIXe siècle.

La destination des produits marins (i.e. consommation personnelle, marché local ou exportation) déterminait en grande partie l'importance d'une forme d'exploitation halieutique dans l'économie locale (Remiggi, 1983: 133-135). On remarque une importance plus accrue des pêcheries dans le secteur oriental du littoral que dans le secteur occidental.

Il est peut-être à propos d'expliquer ici pourquoi la pêche à la morue, que je considère comme une occupation ruineuse telle que pratiquée par les colons du chemin de Matane à Cap-Chatte, se trouve être pour les colons du chemin du Golfe une source de revenu réel. La raison de cette différence consiste en ce que les colons du chemin du Golfe, forcés qu'ils y sont par leur position, font sécher la plus grande partie de leur poissons et le vendent ainsi manufacturé aux marchands exportateurs qui payent toujours le plus haut prix et en argent: tandis que sur le chemin de Matane à Cap-Chatte, les colons vendent à bas prix leur poisson vert aux marchands manufacturiers et reçoivent en échange des marchandises qu'ils sont forcés d'accepter aux prix que l'on croit à propos de leur demander (Document de la Session, 1866: 83).

Vers la fin du XIX^e siècle, on assiste à plusieurs crises du secteur morutier. Le poisson séché est moins en demande, la concurrence et le développement de la technologie (la pêche morutière gaspésienne est demeurée artisanale et le volume de prise est limité par le nombre de bras, la ligne à la main étant toujours privilégiée) et des communications ajoutent au marché de nouvelles exigences. De plus, des crises financières majeures ébranlent les compagnies maritimes de Jersey et les forcent à se restructurer. Les morutiers gaspésiens commencent cependant à acquérir une autonomie et tentent de s'organiser autrement que par la structure commerciale traditionnelle. Le nombre de pêcheurs indépendants augmentera ainsi sensiblement à la fin du XIX^e siècle.

L'exploitation des ressources maritimes perdra toutefois peu à peu sa prédominance économique de jadis alors que l'agriculture et l'industrie forestière joueront un rôle de plus en plus important dans le développement économique régional.

5.3.2.2 Agriculture

L'exploitation des ressources agricoles s'est essentiellement orientée vers une économie d'auto-subsistance jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La production n'est pas spécialisée, elle est axée sur les céréales et les patates qui constituent de denrées alimentaires accessibles immédiatement.

Les observateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle soulignent la complémentarité de l'agriculture et de la pêche.

Les habitants de Ste-Anne-des-Monts sont agriculteurs et pêcheurs. Ils vont à la pêche lorsque les semences sont faites, et cessent de se livrer à cette occupation, lorsque le temps arrive de faire la moisson. Puis, la moisson finie, ils prennent ce que l'on appelle la morue d'automne (Journal de l'Assemblée Législative, 1858, app. 31, n.p.).

Le retard de l'agriculture et le peu d'attrait qu'elle exerce comme mode exclusif de subsistance s'expliquent en grande partie par l'éloignement des marchés et la carence des moyens de transport et des voies de communication. Les principaux débouchés aux produits agricoles demeurent les marchés locaux

et régionaux. Ils sont cependant limités aux paroisses de pêcheurs, aux magasins de compagnies de pêche et aux chantiers forestiers. Ces marchés sont trop limités pour vraiment stimuler le développement agricole (Bélanger et al., 1981: 342-344).

L'agriculture est cependant davantage pratiquée dans le secteur ouest de la zone d'étude (Cap-Chat à Mont-Louis) que sur le reste du littoral (Tableau 7). L'accessibilité des terres, déterminée par la configuration physique du littoral, explique en partie cette décroissance des activités agricoles vers l'est:

Dans ces localités (i.e. Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et St-Joachim-de-Tourelle), où l'étendue du terrain plat est plus grande que partout ailleurs sur la ligne, il y a un grand établissement d'agriculture et de pêche... Les trois premiers rangs de lot, qui sont en partie plats et en partie cotoyeux, sont ou établis ou occupés... Du Cap de Chatte à Tourelle, les rives du St-Laurent varient de 12 à 60 pieds d'élévation. (Ibid.)

Le reste du littoral nord gaspésien est caractérisé par de fortes élévations limitant l'accessibilité à des sols arables.

(...)la côte est flanquée d'une série presque continue de falaises variant de 100 à 400 pieds d'élévation, coupées, à des intervalles de trois à six milles, par de nombreux cours d'eau qui viennent du sud. Ces cours d'eau sont murés des deux côtés par des crêtes de montagne qui augmentent en hauteur, à mesure qu'elles s'éloignent des rives, de 800 à 2,000 pieds ou plus, à des distances qui varient de 8 à 15 milles, où, sur la partie située à l'ouest et au nord de Madeleine, l'on rencontre une lisière de terrain à peu près uni, que l'on appelle ordinairement la Grande Savane; cette dépression de la vallée, qui a été examinée, s'étend depuis la Ste-Anne, vers l'est, jusqu'à la Madeleine. (Ibid.)

TABLEAU 7 : OCCUPATION DU SOL DU LITTORAL NORD - 1870

	Secteur	Secteur
	CAP-CHAT/MONT-LOUIS	GRANDE-VALLEE/CAP-DES-ROSIERS
Nombre de propriétaires et de locataires	409	413
Surface occupée (acres)	55 396	28 290
Surface cultivée (acres)	14 552	4 980
Surface moyenne (acres) de chaque propriété	135,4	68,5
Surface moyenne (acres) cultivée dans chaque propriété	35,6	12,1

Source: Remiggi, 1983: 139, tableau 5.4

La production agricole reflète également cette démarcation entre les secteurs est et ouest du littoral. La récolte moyenne de blé (en boisseaux) de chaque famille à Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis et Grande-Vallée se chiffre respectivement à 19,6, 15,8, 21,9 et 27,0 boisseaux alors que celle de Chloridorme n'est que de 11 boisseaux. Entre Cap-Chat et Grande-Vallée, la production d'orge, de pois et de foin est plus élevée tandis que l'avoine, le seigle, le lin et le tabac n'étaient récoltés en quantité respectable qu'à Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et Mont-Louis (Remiggi, 1983: 139).

Pour atteindre un certain degré d'autonomie économique, plusieurs familles exploitaient également des ressources auxiliaires telles que l'élevage d'animaux, la chasse et la trappe (Tableau 8). Le bétail était utilisé pour la viande fraîche, le lait, le beurre, la laine et l'habillement. Quoique les fourrures étaient occasionnellement vendues ou échangées pour des biens, la chasse et la trappe étaient appréciées pour la valeur de subsistance, surtout pendant les années où les récoltes étaient insuffisantes ou lorsque la pêche était inproductive (Remiggi, 1983: 145-146).

5.3.2.3 Industries forestières

L'exploitation des ressources forestière commence à s'implanter en Gaspésie vers le milieu du XIXe siècle. Cette activité économique semble être un puissant auxiliaire de l'agriculture, en assurant à la plupart des paysans une source de revenus pendant la saison hivernale et en offrant un débouché à ce qu'ils produisent pendant l'été (Blanchard, 1935: 91).

La grande majorité des scieries sont la propriété de petites entreprises artisanales. Elles s'approvisionnent avec le bois des colons et des agriculteurs des environs et n'emploient que peu de personnes. On les retrouve particulièrement entre Matane et Ste-Anne-des-Monts (Bélanger et al., 1981: 358).

L'industrie du bois de fuseau (c. 1875) mobilise pendant longtemps les scieries situées entre Matane et Mont-Louis. Elles répondent aux besoins croissants de l'industrie textile anglaise pour les bois très durs (bouleau blanc) servant à la fabrication de bobines et de fuseaux (Ibid.: 359-360).

TABLEAU 8 : RECENSEMENT DU BÉTAIL ET DES PELLETERIES - 1870

	CAP-CHAT	STE-ANNE- DES-MONTS	MONT- LOUIS	GRANDE- VALLEE	CLORIDORME	RIVIERE- AU-RENARD
Cheptel (moyenne par famille)						
Chevaux	0,9	0,8	0,4	0,2	0,1	0,4
Vaches laitières	1,4	1,3	1,0	0,8	0,8	0,8
Autres	1,3	1,0	1,1	1,1	1,0	1,4
Moutons	7,2	5,6	3,9	3,8	3,1	2,1
Porcs	2,1	2,1	2,4	2,1	2,1	2,4
Cheptel (moyenne de têtes vendues ou exportées par famille)						
Bétail	0,9	0,8	0,3	0,1	0,3	0,2
Moutons	2,0	2,4	1,3	1,0	1,2	0,5
Porcs	3,4	2,6	2,3	2,3	1,8	1,8
Produits dérivés (moyenne par famille)						
Beurre (livres)	47,3	63,6	40,2	28,4	53,7	43,1
Laine (livres)	16,5	14,5	9,5	9,8	7,7	4,1
Flanelle (verges)	35,8	27,9	22,3	12,0	3,3	2,2
Fourrures (nombre total par secteur)						
Castor	42	1	0	4	11	11
Rat musqué	61	51	9	23	17	5
Martre	43	5	2	25	2	4
Autres	79	123	56	34	25	82

Source: Remiggi, 1983: 147, tableau 5.7

Vers la fin du XIXe siècle, la grande entreprise forestière, à la recherche de nouvelles zones d'approvisionnement en bois, se dirige vers certaines zones périphériques comme la Gaspésie.

Le territoire que le gouvernement accorde à l'entreprise privée pour y effectuer la coupe de bois s'appelle limite à bois. Généralement, ce sont les grands exploitants ("lumber barons") qui s'approprient les limites à bois. Dans la région Métis/Cap-Chat, William Price possède 8 155 milles carrés alors que Edouard Vachon en possède 859 milles carrés dont les limites se déploient des environs de Les Méchins jusqu'à sa seigneurie de la rivière Madeleine (Ibid.: 356).

Dans le recensement de 1870 (Tableau 9), on note la présence de nombreux établissements industriels, reliés directement ou indirectement à l'industrie forestière, localisés dans pratiquement chaque communauté.

L'industrie forestière contribue à l'essor de plusieurs localités sises entre Matane et Mont-Louis de même qu'en certains points de la rive orientale entre Mont-Louis et Grand-Etang.

TABLEAU 9 : DISTRIBUTION DES INDUSTRIES LIÉES A L'INDUSTRIE FORESTIÈRE - 1870

	Scierie	Menuiserie	Cours de construction	Construction navale
Cap-Chat	4	6	3	2
Ste-Anne-des-Monts	3	3	2	3
Mont-Louis	11	1	3	0
Grande-Rivière	4	0	1	2
Cloridorme	1	0	0	0
Rivière-au-Renard	1	1	0	0
TOTAL	24	11	9	7

Source: Remiggi, 1983: 148, tableau 5.8

6.0 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

6.1 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AMÉRINDIEN PRÉHISTORIQUE

Les 66 sites archéologiques actuellement connus qui sont localisés à l'intérieur des limites de la région des zones d'étude ont été caractérisés selon la méthode de la caractérisation éco-géomorphologique. D'autre part les 8 zones d'étude qui ont été caractérisées selon la même méthode ont permis de distinguer 126 unités de paysage.

Les données provenant de la caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques et des unités de paysage ont été traitées par l'approche des corrélations empiriques selon la méthodologie décrite au chapitre 4.0. La recherche d'ensembles corrélatifs a permis d'identifier un total de quarante-cinq "clefs" distinctes (types d'habitats) dont vingt-huit sont corrélatives (Annexe I).

Les clefs corrélatives indiquent, pour les huit zones d'étude que quatre-vingt-trois unités de paysage représentent des zones à potentiel archéologique préhistorique:

<u>Zone d'étude</u>	<u>No - Unités de paysage corrélatives</u>	
Cap-à-la-Martre	103 (2)	107 (2)
	104 (2)	109 (2)
	105 (8)	110 (2)
	106 (6)	111 (5)
Mont-Louis	205 (2)	210 (2)
	206 (2)	212 (2)
	207 (2)	213 (2)
	209 (1)	214 (4)
Anse-Pleureuse	302 (3)	310 (2)
	303 (4)	311 (2)
	304 (5)	314 (2)
	305 (3)	316 (2)
	308 (5)	317 (2)
	309 (4)	318 (4)
Gros-Morne	403 (2)	410 (2)
	404 (6)	411 (1)
	405 (6)	412 (1)
	407 (1)	413 (1)
	409 (1)	414 (1)

<u>Zone d'étude</u>	<u>No - Unités de paysage corrélatives</u>	
Petite-Vallée	510 (1)	520 (1)
	512 (2)	523 (4)
	514 (2)	525 (1)
	515 (1)	526 (1)
	516 (5)	527 (1)
	517 (2)	
Pointe-à-la-Frégate	602 (2)	609 (2)
	604 (2)	611 (1)
	605 (2)	612 (2)
	606 (1)	613 (2)
	607 (2)	614 (2)
St-Yvon / St-Héliier	701 (2)	710 (3)
	702 (2)	711 (4)
	704 (2)	712 (2)
	705 (4)	718 (2)
	706 (6)	719 (1)
	707 (2)	720 (2)
	708 (2)	
Anse-à-Valleau	801 (2)	809 (2)
	802 (2)	811 (1)
	804 (4)	812 (1)
	805 (2)	815 (1)
	807 (5)	817 (1)
	808 (5)	

Ces quatre-vingt-trois unités de paysage ont été cartographiées afin de distinguer les unités de paysage corrélatives des non corrélatives (figures 13 à 20).

Cependant soixante-trois de ces unités de paysage sont corrélatives plus d'une fois⁽¹⁾; c'est-à-dire que plusieurs clefs distinctes trouvent leur équivalence sur une même unité de paysage. Ce résultat tendrait à prime abord à amplifier les possibilités d'y localiser des sites archéologiques de diverses natures.

D'autre part un nombre limité d'unités de paysage est traversé par les tronçons de la route 132. Quarante et une unités de paysage corrélatives et donc à potentiel archéologique seront traversées par la route 132 dans les huit zones d'étude:

<u>Zone d'étude</u>	<u>No - Unités de paysage corrélatives</u>			
Cap-à-la-Martre	104	105	106	109
Mont-Louis	205	206	207	209 212
Anse-Pleureuse	300 303	305 309	314 317	318
Gros-Morne	403	404	405	
Petite-Vallée	515	516	523	525 527
Pointe-à-la-Frégate	605	606	607	612 614
St-Yvon / St-Héliier	701 704	706 707	710 718	719 720
Anse-à-Valleau	805	809	812	815

CAP-A-LA-MARTRE 100

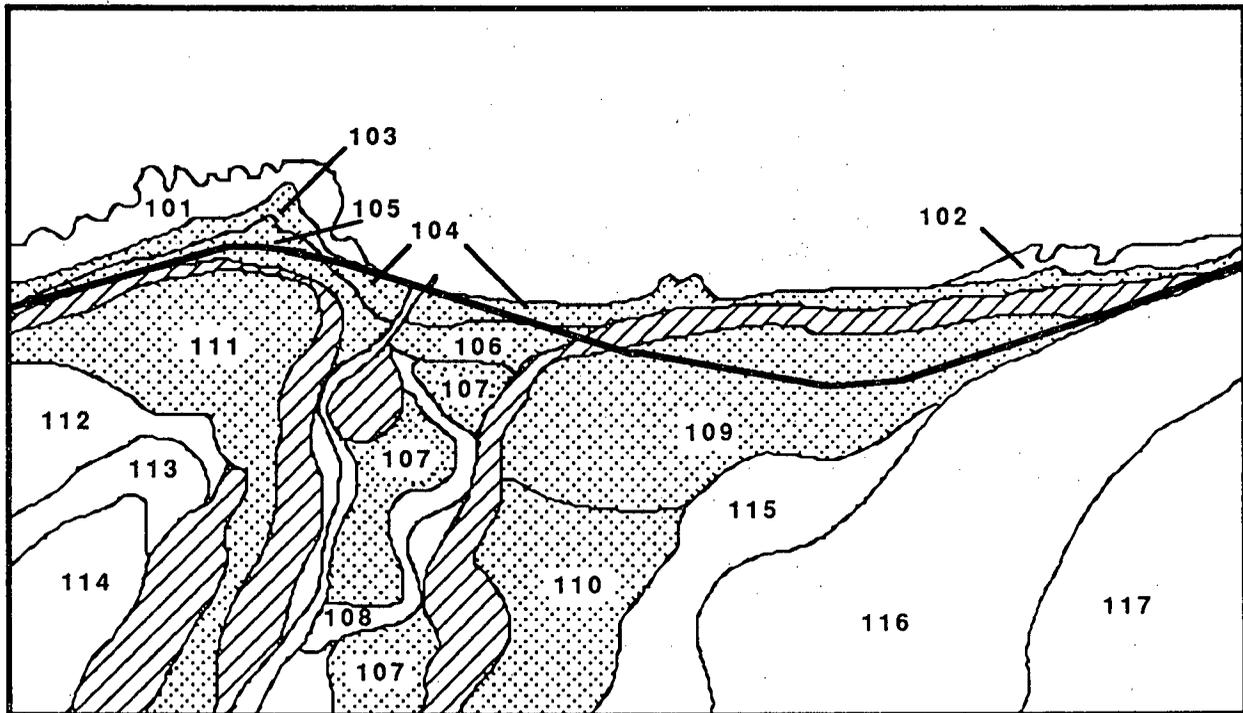


Photo aérienne Q77120 #131
Echelle approximative: 1: 10 000

- 101 n° d'ordre d'une unité de paysage
-  unité de potentiel archéologique
-  unité non-caractérisée (escarpement)
-  tracé de la route 132 réaménagée

Figure 13: Unités de paysage et potentiel archéologique

MONT-LOUIS 200

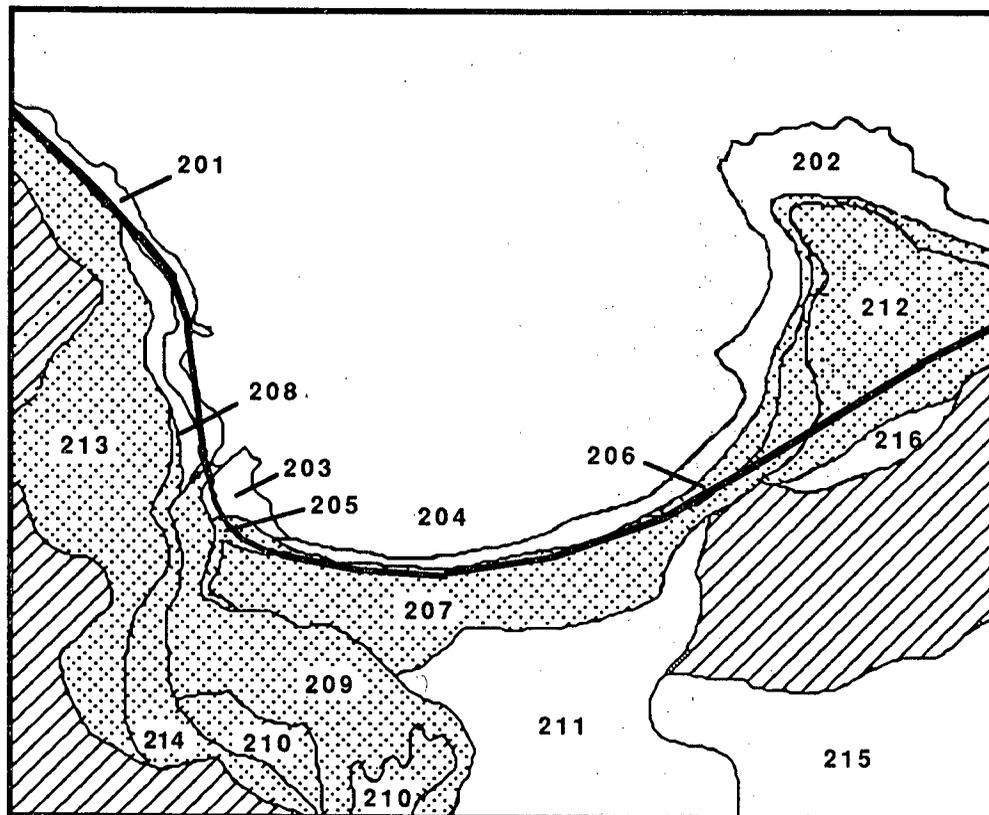


Photo aérienne Q81332 #203-204
Echelle approximative: 1: 15 000

- 201 n° d'ordre d'une unité de paysage
-  unité de potentiel archéologique
-  unité non-caractérisée (escarpement)
-  tracé de la route 132 réaménagée

Figure 14: Unités de paysage et potentiel archéologique

ANSE-PLEUREUSE 300

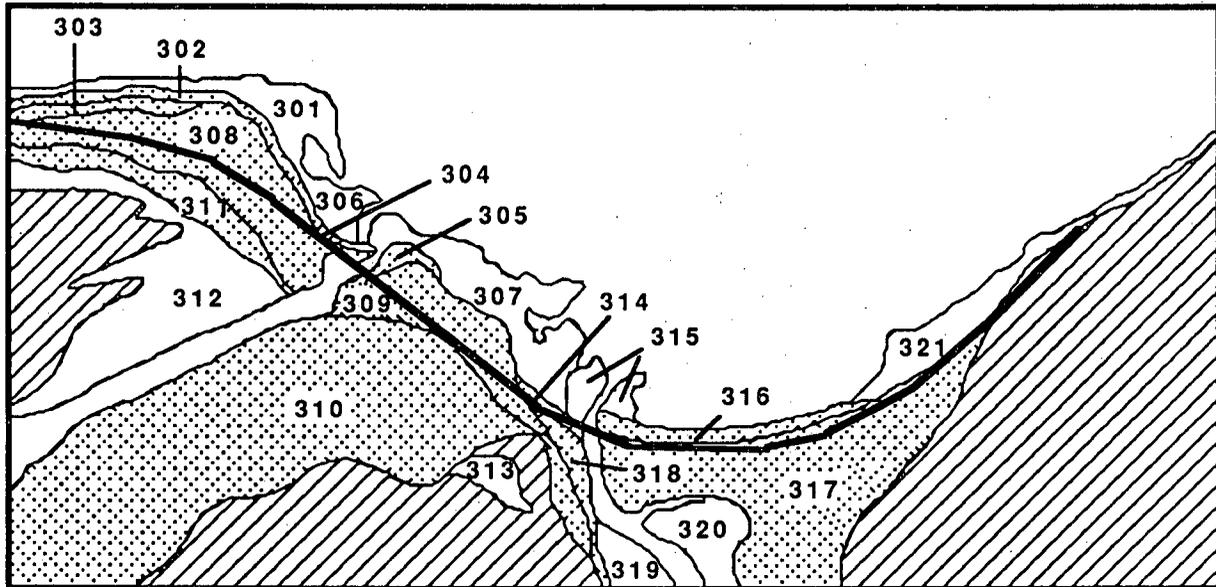


Photo aérienne Q81332 #203-204
Echelle approximative: 1: 15 000

- 3 0 1 n° d'ordre d'une unité de paysage
-  unité de potentiel archéologique
 -  unité non-caractérisée (escarpement)
 -  tracé de la route 132 réaménagée

Figure 15: Unités de paysage et potentiel archéologique

GROS-MORNE 400

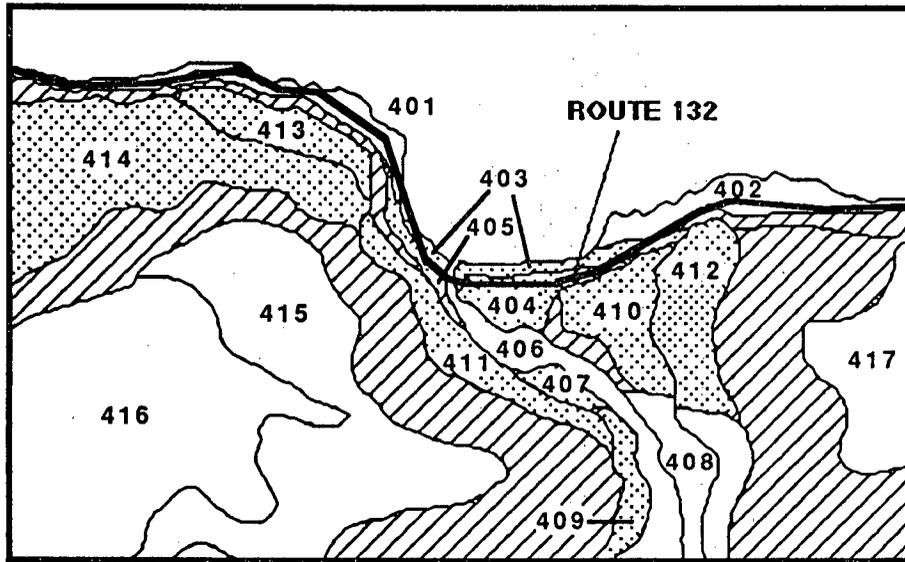


Photo aérienne Q75361 #44-45 401 n° d'ordre d'une unité de paysage

Echelle approximative: 1: 15 000



unité de potentiel archéologique

unité non-caractérisée (escarpement)

— tracé de la route 132 réaménagée

Figure 16: Unités de paysage et potentiel archéologique

PETITE-VALLEE 500

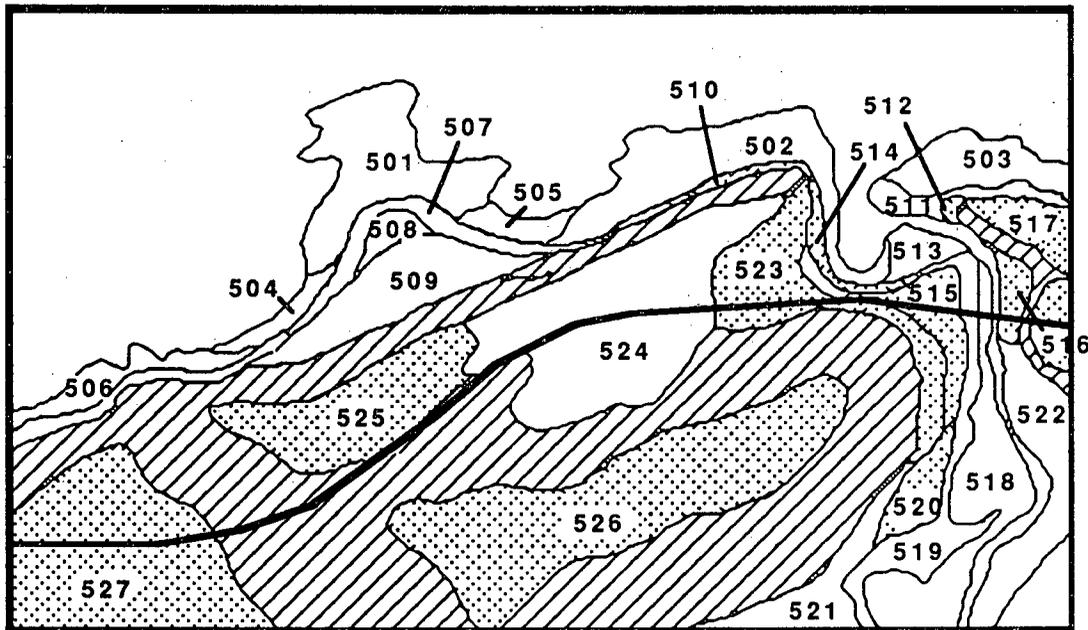


Photo aérienne Q77113 #127-128
Echelle approximative: 1: 10 000

501 n° d'ordre d'une unité de paysage

 unité de potentiel archéologique

 unité non-caractérisée (escarpement)

 tracé de la route 132 réaménagée

Figure 17: Unités de paysage et potentiel archéologique

POINTE-A-LA-FREGATE 600

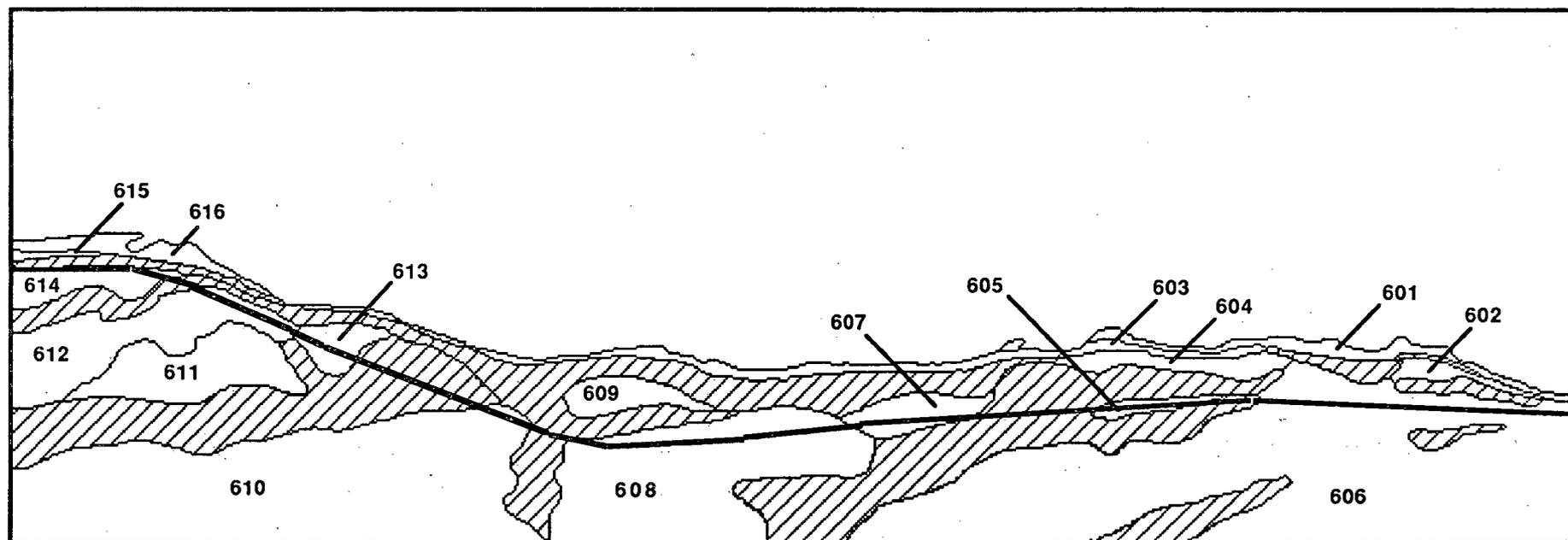


Photo aérienne Q75338 #124 @ 126
Echelle approximative: 1: 15 000

601 n° d'ordre d'une unité de paysage
— tracé de la route 132 réaménagée

 unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 18: Unités de paysage et potentiel archéologique

ST-YVON / ST-HELIER 700

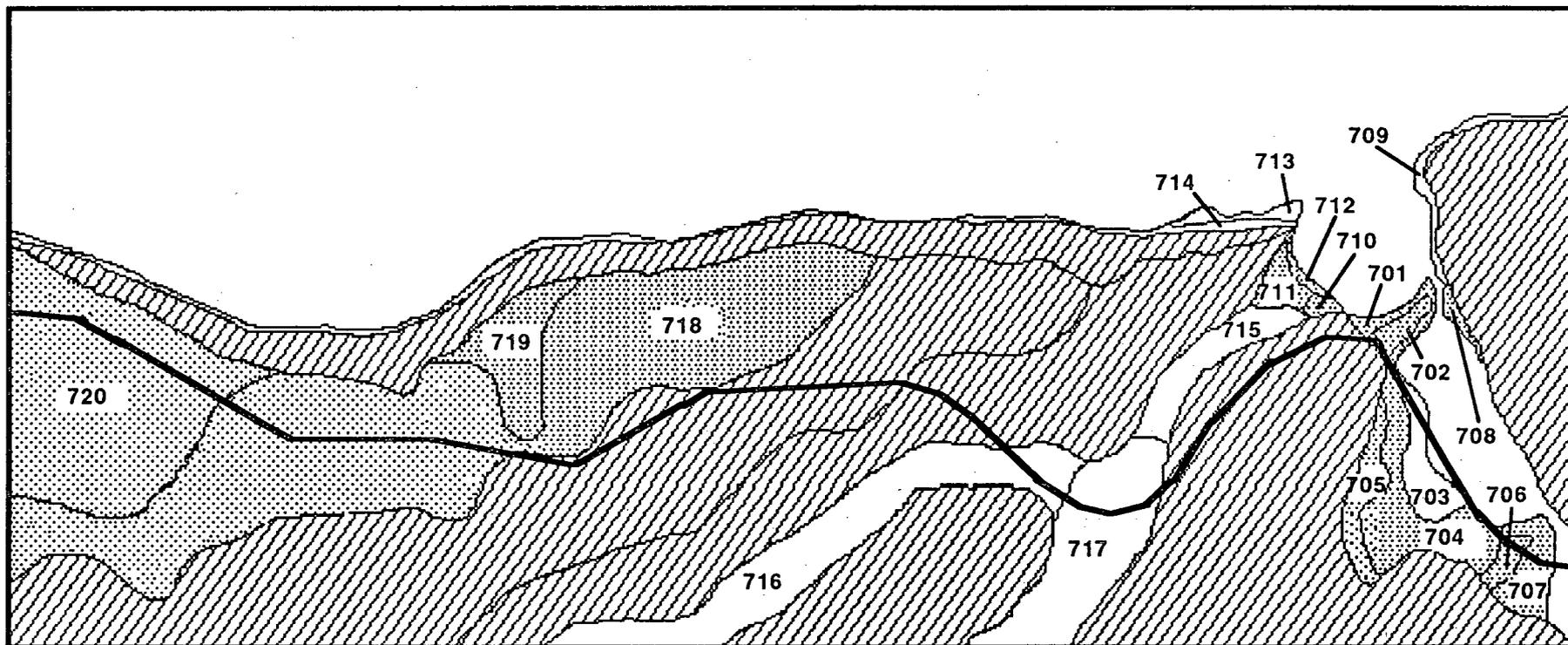


Photo aérienne Q77 109 79 @ 88

Echelle approximative: 1: 10 000
(réduction 70%)

701 n° d'ordre d'une unité de paysage

— tracé de la route 132 réaménagée



unité de potentiel archéologique



unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 19: Unités de paysage et potentiel archéologique

ANSE-A-VALLEAU 800

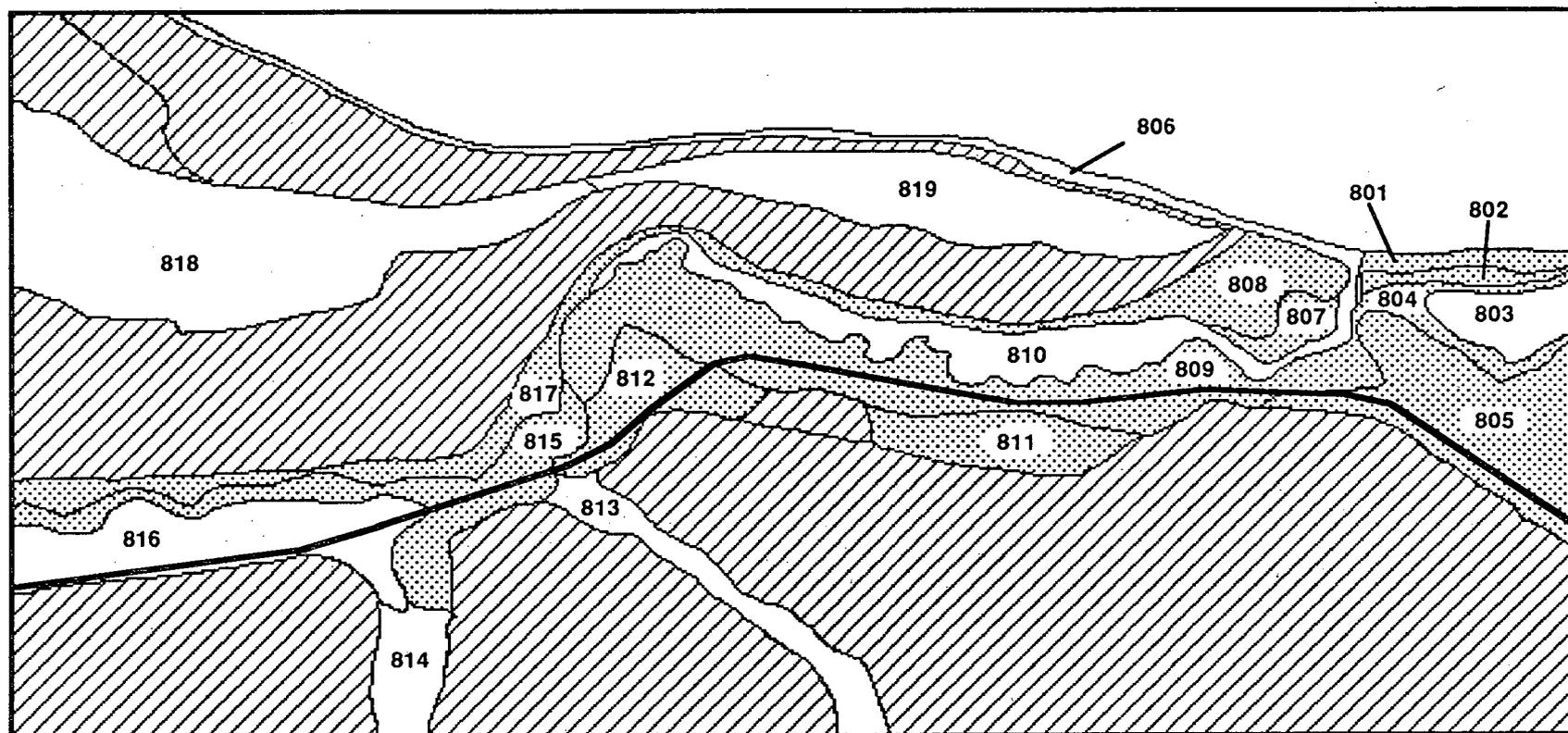


Photo aérienne Q77 109 62 @ 64

Echelle approximative: 1: 10 000

801 n° d'ordre d'une unité de paysage

— tracé de la route 132 réaménagée

 unité de potentiel archéologique

 unité non-caractérisée (escarpement)

Figure 20: Unités de paysage et potentiel archéologique

6.2 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AMÉRINDIEN HISTORIQUE

L'analyse des documents ethno-historiques consultés qui concernent les activités amérindiennes lors de la période historique ne fournit que des indications sommaires relatives aux schèmes d'établissement:

- les iroquoiens rencontrés par Cartier dans la baie de Gaspé en 1534 étaient vraisemblablement nomades et pratiquaient la pêche saisonnièrement en rivière. De plus, ceux-ci occupaient des campements temporaires à même le rivage, dormant sous leurs canots;
- les montagnais pratiquaient la chasse hivernale, présumément à l'intérieur des terres. Si tel était le cas, ceux-ci pouvaient plus facilement y avoir accès par les vallées et les cours d'eau qui y circulent généralement;
- les etchemins traversaient la péninsule gaspésienne lorsqu'ils se rendaient sur la rive nord du Saint-Laurent. On peut présumer que ceux-ci utilisaient des "corridors" naturels plus facilement accessibles et qui devaient correspondre aux vallées et cours d'eau qui y sont présents;
- les kwedech pratiquaient la pêche sur la rive nord de la péninsule le printemps et l'été. La pêche au saumon étant pratiquement dès le mois de juin aux embouchures des rivières; il est plausible que ces amérindiens ainsi que d'autres groupes aient systématiquement exploité cette ressource.

Ces données indiquent que le littoral aurait été fréquenté et particulièrement le littoral associé à la proximité d'un cours d'eau assez important. Cependant les activités pratiquées à l'intérieur des terres devaient nécessiter des campements de courtes durées pouvant être établis le long des cours d'eau et ce, de l'embouchure jusqu'à la source.

Des recherches documentaires, archivistiques, plus fondamentales, pourraient toutefois étayer ces déductions et favoriser un meilleur degré de précision.

6.3 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE EURO-CANADIEN

Les documents consultés permettent d'établir un cadre d'occupation humaine qui est de nature générale et qui met en évidence des traits socio-économiques propres aux diverses populations qui ont occupé cette région depuis le XVIIe siècle. Seules des recherches archivistiques et éconographiques plus poussées pourraient éventuellement fournir des indications plus ponctuelles sur des emplacements ou lieux d'activités tant domestiques que commerciales.

Toutefois cet historique révèle que l'occupation euro-canadienne, quoique apparemment peu importante à cette époque, remonte au XVIIe siècle. Subséquemment diverses activités économiques furent pratiquées avec plus ou moins d'emphases selon les ressources et les conditions géographiques de chaque localité.

Compte tenu de l'implantation tardive de la route dans cette région, il est vraisemblable que l'occupation ancienne devrait être intimement liée aux contextes fluvial et estuarien; c'est-à-dire au Saint-Laurent et ses affluents. Il en est de même des activités pratiquées avant le XVIIe siècle, qui semblent avoir été limitées à la pêche. A cet égard d'ailleurs, c'est le village de Mont-Louis qui semble le plus susceptible de révéler des témoins de l'occupation ancienne puisqu'en 1669, vingt-six familles s'y établirent pour une courte durée.

Les documents consultés n'apportent guère de précisions sur la présence euro-canadienne au cours du XVIIe siècle. Au début du XIXe siècle quelques familles s'installèrent toutefois à Mont-Louis et y établirent leurs maisons. Celles-ci étaient situées sur les bords de la rivière Mont-Louis à l'abri des vents qu'elles étaient par une haute montagne. Une autre famille est signalée à Grand-Etang (Anse-de-l'Etang) à la même époque. Au milieu du XIXe siècle il semble y avoir quelques routes de nature strictement locale dont des chemins de pénétration qui auraient été occupés par un certain nombre de familles et ce dans quelques localités.

Les données concernant des emplacements précis de villages réfèrent surtout à la fin du XIXe siècle. On constate qu'à ce moment les colons s'installent au fur et à mesure que se construit la route et qu'ils s'établissent de part et d'autre de celle-ci.

Ainsi, d'une part les terrains situés en bordure du Saint-Laurent et à proximité d'un affluent sont susceptibles de contenir des témoins d'anciennes occupations alors que les axes routiers anciens pourraient témoigner d'occupations plus tardives du milieu à la fin du XIXe siècle.

Les documents indiquent que les zones d'étude furent occupées plus ou moins intensivement selon les activités économiques qui y furent pratiquées.

Ainsi Mont-Louis aurait abrité une population de 200 habitants vers 1861 et de 1 027 habitants vers 1899. Grand-Etang fut également occupé par un établissement de pêche relativement important qui comprenait quarante hommes actifs en 1857 et quatre-vingt hommes actifs en 1868. La Martre et St-Yvon semblent avoir supporté une occupation similaire.

La pêche apparaît avoir été l'activité dominante pratiquée par les diverses populations et ce pendant la période historique. Toutefois l'agriculture, l'exploitation de la forêt, l'élevage, la chasse et la trappe occupaient aussi les gens selon la période de l'année et une intensité variable.

Ainsi les emplacements côtiers, estuariens, et la proximité des axes de circulation anciens sont susceptibles d'abriter des témoins de la culture matérielle de divers groupes euro-canadiens. Ces témoins sont susceptibles d'être associés aux activités qui ont été pratiquées dans chacune des localités qui sont comprises dans les zones d'étude.

7.0 CONCLUSION

Selon l'analyse des données archéologiques par corrélations avec les données éco-géomorphologiques; quarante et une unités de paysage à potentiel archéologique pourraient être touchées par la réfection des tronçons 15 et 16 de la route 132 sur la péninsule gaspésienne.

D'autre part, les données ethno-historiques révèlent que les lieux traditionnellement fréquentés par les autochtones dans cette région étaient contigus au littoral et associés à un cours d'eau assez important. Les corridors fluviaux étaient aussi utilisés pour accéder à des ressources fauniques à l'intérieur des terres. Par conséquent, les abords de cours d'eau qui seront traversés par la route ainsi que les espaces à proximité du littoral devront faire l'objet d'attentions particulières en ce qui a trait à la préservation d'éventuels sites archéologiques.

Les données historiques consultées concernant l'occupation euro-canadienne de la région des aires d'étude n'ont pas permis d'identifier d'emplacements précis d'occupations pendant la période historique. Cependant, il est démontré que la présence des euro-canadiens remonte au moins au XVIIe siècle. Traditionnellement ce sont les activités de pêche qui ont dominées. Toutefois l'exploitation de la forêt, l'agriculture, la chasse, la trappe et l'élevage ont été pratiqués à divers époques et à divers lieux. De plus, des axes de circulation terrestre sont en place depuis la fin du XIXe siècle et ceux-ci furent rapidement bordés d'emplacements domestiques, commerciaux et industriels.

Ainsi quoique qu'aucun emplacement précis n'ait été localisé, les activités traditionnelles ont pris cours à proximité du littoral, près des estuaires et à proximités d'axes de circulation hydrographiques et terrestres. Une attention particulière devra être apportées aux lieux qui présentent ces types de contextes afin de préserver d'éventuels témoignages d'anciennes activités de cette période.

8.0 RECOMMANDATIONS

Les emprises requises pour la réfection des tronçons 15 et 16 de la route 132 sur la péninsule gaspésienne, qui sont situées à l'intérieur d'unités de paysage à potentiel archéologique devront faire l'objet de diverses mesures visant à protéger d'éventuels vestiges archéologiques.

D'une part ces emprises devront faire l'objet d'une inspection visuelle détaillée afin de préciser la nature du potentiel archéologique théoriquement déterminé.

Les emprises qui seront confirmées comme représentant des zones à potentiel archéologique devront faire l'objet de sondages archéologiques exploratoires afin de vérifier l'absence ou la présence de témoignages d'occupations humaines anciennes.

Dans l'éventualité de la découverte de vestiges archéologiques confirmant la présence d'un ou plusieurs sites archéologiques, ceux-ci devront être évalués afin de déterminer la pertinence de pratiquer des fouilles archéologiques de sauvetage.

Le cas échéant tout site archéologique, historique ou préhistorique, fera l'objet d'une fouille archéologique systématique afin de recueillir les témoins archéologiques et toutes données pouvant permettre de reconstituer les activités humaines y ayant pris cours.

D'autre part tout emplacement représentant une forte probabilité d'y mettre au jour des témoins archéologiques mais située à proximité de l'emprise, devra être protégé par une barrière physique (clôture ou autre).

Finalement, le personnel responsable des travaux, tant pour le ministère des Transports que pour le ou les entrepreneurs chargés de la réalisation des travaux de construction, sera avisé du potentiel archéologique diagnostiqué dans chaque zone d'étude et de la possibilité de découvertes fortuites nonobstant les expertises archéologiques préalablement réalisées. Ce personnel sera informé de la procédure de communication et d'arrêts temporaires des travaux advenant de telles découvertes.

BIBLIOGRAPHIE

- Arkéos Inc., 1982. "Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie", rapport présenté au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, 32 p.
- Badgley, Ian, 1984. "Évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la Station 11 du site de la Marte (DhDm-1)", rapport rédigé par la firme Aménatech Inc. pour le Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 33 p.
- Badgley, Ian, 1984. "Évaluation du potentiel archéologique du site DhDn-5, Cap-au-Renard, Gaspésie", rapport rédigé par la firme Aménatech Inc. pour le Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 18 p.
- Barré, Georges, 1975. "Cap-Chat (DgDq-1) un site du Sylvicole moyen en Gaspésie, Les Cahiers du Patrimoine, Service d'archéologie et d'ethnologie, ministère des Affaires culturelles, Québec, 63 p.
- Beaudin, Luc et Rousseau, Gilles, 1985. "Fouille archéologique - Tronçon est Cap-au-Renard / ouest Cap-au-Renard", rapport rédigé par la firme Ethnoscop Inc. pour le Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 39 p.
- Bélangier, Jules, Desjardins, Marc et Frenette, Yves, 1981. "Histoire de la Gaspésie", Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture, Trois-Rivières
- Benmouyal, José, 1973. "Rapport préliminaire sur trois sites archaïques en Gaspésie", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 147 p.
- Benmouyal, José, 1976a. "Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Marte, Gaspésie", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 44 p.
- Benmouyal, José, 1977a. "Recherches archéologiques en Gaspésie, 1977". Compte-rendu des activités présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 5 p.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

- Benmouyal, José, 1977. "Archéologie de sauvetage à Grande-Vallée et Rivière-au-Renard, Gaspésie", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 103 p.
- Benmouyal, José, 1978. "Archéologie en Gaspésie, 1978, compte-rendu des activités de terrain" présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 6 p.
- Benmouyal, José, 1978. "La Gaspésie" dans "Images de la pré-histoire du Québec", Recherches Amérindiennes au Québec, Claude Chapdelaine, ed. vol. VII nos 1-2, p. 55-61.
- Benmouyal, José, 1978b. "Fouilles et reconnaissances dans l'Est gaspésien", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 70 p.
- Benmouyal, José, 1979. "DgDo-4 (Sainte-Anne-des-Monts) et DgDo-8 (Mont-Albert 2), état des sites, octobre 1979", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 16 p.
- Benmouyal, José, 1981. "DgDo-4, site archéologique, Ste-Anne-des-Monts", rapport rédigé par la firme CERANE pour le ministère des Affaires culturelles, Québec, 29 p.
- Benmouyal, José, 1984. "Des paléoindiens aux iroquoiens en Gaspésie; 6000 ans d'histoire", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 527 p.
- Benmouyal, José et Baulu, Ann, 1974. "Rapport de fouilles et reconnaissance en Gaspésie", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 32 p.
- Benmouyal, José et Baulu, Ann, 1975. "Rapport de fouilles à Cap-au-Renard et Ste-Anne-des-Monts", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 25 p.
- Benmouyal, José et Baulu, Ann, 1976. "Recherches archéologiques entre Les Méchins et Marsoui, Gaspésie, Québec", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 73 p.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Bernard, Antoine, 1925. "La Gaspésie au soleil", Montréal, C.S.V.

Blanchard, Raoul, 1935. "L'Est du Canada Français". "Province de Québec"., Tome Premier, librairie Beauchemin, Montréal.

Bouchette, Joseph, 1831. Map of the Inferior District of Gaspé (...) Comprising the New Communication from the R. St. Lawrence at Metis to the River Ristigouche, the Madawaska Settlements and Part of Temuouasta Portage; also Shewing the Relative Situation of the District, with the Northern Section of the Province of New Brunswick Archives publiques du Canada, collection nationale de cartes et plans, 0017998.

Carte régionale de la Province de Québec comprenant les comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé. Dressée au Département des Terres de la Couronne par Jules Taché. Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, G3450s253 carte régionale no. 7.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine, 1983. "La rencontre de deux mondes; le premier hivernement des Européens chez les Iroquoiens de la Province du Canada", rapport soumis à Parc Canada, 174 p.

Desrosiers, Pierre, 1985. "Rapport de l'inspection visuelle des sites de la région de l'Est-du-Québec", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 27 p.

Dionne, Jean-Claude, 1977. "La mer de Goldthwait au Québec", dans Géographie physique et quaternaire, vol. XXXI, nos 1-2, p. 61-80.

Ducruc, J.P., Gérardin, V., 1984. "Pour une cartographie écologique du territoire forestier du 1:50000: exemple de l'unité de gestion des Chic-Chocs (gaspésie), 62 p.

Dumais, Pierre, 1976a. "Reconnaissance archéologique dans les régions du parc provincial projeté de Bic, comté Rimouski et des rivières Grande-Vallée et au Renard, comté Gaspé-Est, rapport des activités" rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 26 p.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

- Dumais, Pierre, 1976b. "Reconnaissance archéologique dans les régions du parc provincial projeté de Bic, comté Rimouski et des rivières Grande-Vallée et au Renard, comté Gaspé-Est", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 125 p.
- Dumais, Pierre, 1978. "Le Bas-Saint-Laurent" dans "Images de la préhistoire du Québec" Recherches Amérindiennes au Québec, Claude Chapdelaine, ed. vol. XVI, nos 1-2, p. 63-74.
- Dumais, Pierre, 1985. "Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent" dans Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV nos 1-2, p. 135-149.
- Duval, Michel, 1971. "Compte-rendu de la prospection dans l'Est de la péninsule gaspésienne; années 1969-1970", rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 20 p.
- Emard, Michel, 1980. "Recensements et listes de la Gaspésie, 1686-1881. Inventaire et Guide. "Cahiers Gaspésiens, no. 3
- Ethnoscop Inc., 1982. "Inventaire archéologique sur le banc d'emprunt 003-0271, Manche-d'Epée", rapport préliminaire présenté au Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 7 p.
- Ethnoscop Inc. 1982. "Vérification du potentiel archéologique, Route 132, Banc d'emprunt 003-027, Manche-d'Epée" rapport présenté au Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 35 p.
- Hétu, Bernard et James T. Gray, 1980. "Evolution post-glaciaire des versants de la région de Mont-Louis, Gaspésie, Québec" dans "Géographie physique et quaternaire" vol. XXXIV, no 2, p. 187-208.
- Joachim, M.A., 1981. "Strategies for Survival: Cultural Behavior in an Ecological Context". New York, Academic Press.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

- Jurdant, M., Bélair, J.L., Gérardin, V., Ducruc, J.P., 1977. "Inventaire du Capital-Nature: méthode de classification et de cartographie écologique du territoire 3e approximation", Service des études écologiques régionales S.E.E.R., dir. rég. des terres, pêches et environnement Canada, 202 p.
- Langelier, J.C., 1984. "Esquisse sur la Gaspésie", Deuxième édition, Québec.
- Lebuis, J. et David, P.P., 1972. "Région de Courcelette-Tourelle, comtés de Gaspé-Nord et de Matane, géologie du Quaternaire, rapport préliminaire présenté au ministère des Richesses naturelles, Québec, 25 p.
- Lee, Thomas E., 1969. "Some Remarkable Archaeological Sites in the Gaspé" dans "Anthropological Journal of Canada", vol. 7, no 2, p. 28-30.
- Ministère des Affaires culturelles, 1984. "Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté La Côte-de-Gaspé", M.A.C., Québec, 27 p.
- Ministère des Affaires culturelles, 1984. "Information patrimoniale à la municipalité régionale de comté Denis Riverin", M.A.C., Québec, 27 p.
- Moquin, Jean-Claude, 1984. "Reconnaissances archéologiques le long de la route 132 en Gaspésie". Tronçons de Cap-au-Renard Ouest à l'est de Cap-au-Renard et Rivière-à-Claude à Petit-Cap", rapport présenté au Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 34 p.
- Morneau, François, 1981. "Géomorphologie du Quaternaire, région de La Martre", rapport interne, Service de l'environnement, ministère des Transports, Québec, 13 p.
- Morneau, François, 1988. "Etude de potentiel archéologique des tronçons 15 et 16 de la route 132, Péninsule gaspésienne: Aperçu méthodologique et caractérisation éco-géomorphologique des sites archéologiques et des unités de paysage". Service de l'environnement, ministère des Transports du Québec.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

- Parent, Michel et al., 1985. "Paléogéographie du Québec méridional entre 12500 et 8000 ans B.P.", dans Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV, nos 1-2, p. 17-37.
- Pouliot, Camille J., 1934. "La Grande Aventure de Jacques Cartier, relations de 1534 et 1535-36". Glanures Gaspésiennes, Québec, 328 p.
- Province of Canada, "Documents de la Session", vol. 21 (1863), doc. no. 3, app. G., "Rapport de M.F.G. Baillargé sur le chemin de Gaspé au St-Laurent", n.p.
- Province of Canada, "Document de la Session", vol. 26 (1866), doc. no.3, app. 32, "Rapport de l'agent pour les chemins de Matane, Cap de Chatte et du Golfe".
- Provost, Roland, 1969. "Rapport du relevé des sites archéologiques en Gaspésie, 1969". Rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 9 p.
- Provost, Roland, 1972a. "Prospections archéologiques en Gaspésie" Rapport présenté au ministère des Affaires culturelles, Québec, 58 p.
- Rastoul, Pierre et Ross, Alain, 1978. "La Gaspésie de Groses-Roches à Gaspé. Itinéraire culturel". Beauchemin. Editeur officiel du Québec, Québec, 240 p.
- R.C.A.T.P. 1869. "Rapport du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la Province de Québec pour les 18 mois expirés le 31 décembre 1968". Montréal, la Minerve.
- Remiggi, Frank W. 1983. "Nineteenth-century Settlement and Colonization on the Gaspé North Coast. An Historical - Geographical Interpretation." Thèse de Doctorat, Département de Géographie, Université McGill.
- Richard, Pierre, 1985. "Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12000 et 8000 ans B.P. L'habitabilité dans un milieu changeant". dans Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV, nos 1-2, p. 39-56.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Roche et associés Ltée, 1980. "Etude d'impact sur l'environnement, Réaménagement de la route 132. Tronçon Saint-Joachim-de-Tourelle - L'Anse-à-Valleau" Rapport préliminaire réalisé pour le Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec.

Rouillard, Eugène., 1899. "La colonisation dans les comtés de Temiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, s.i.

Ross, Jean-Yves, n.d. "Etude lithique de la côte nord gaspésienne" Mémoire, Ecole des Hautes Etudes, Paris, 232 p.

Rousseau, Gilles, 1982b. "Vérification du potentiel archéologique, route 132, banc d'emprunt 003-025 Rivière-Madeleine", rapport rédigé par la firme Ethnoscop Inc. pour le Service de l'environnement du ministère des Transports, Québec, 32 p.

S.A.P.Q., 1970a. "Activités de la S.A.P.Q., 1969: Pointe-au-Buisson, La Martre, Mandeville", rapport rédigé par la Société d'Archéologie Préhistorique du Québec, M.A.C., 94 p.

Samson, Roch, 1981. "Gaspé 1760-1830, l'action du capital marchand chez les pêcheurs", Anthropologie et sociétés, 5 (1):57-85.

ANNEXE I

CORRÉLATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET ÉCO-GÉOMORPHOLOGIQUES

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C F F H F G

3 1 e 6cg 2 2T 2F 4400

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C F T H F G

3	4	0	6cg/5	2	2A	4F	0600
4	4	0	6cg	2	2T	5F	1400
4	4	0	6cg	2	2T	5F	1500

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0602	C	F	T-V	R-H-T	3	1	F	6cg/5	G	2	1F	
0604	C	F	T	H-R	3	2	F	6cg/r	G	2	2F	
0605	C	F	T	H-R	4	3	F	6cg/r	G	2	3F	
0607	C	F	T	R-H	4	4	F	6cg	G	2	3F	
0609	C	F	T	R-H	4	4	F	6cg/5	G	2	2F	
0612	C	F	T	R-H	3	3	F	6cg	G	2	2F	
0613	C	F	T	R-H	4	4	F	6cg	G	2	2F	
0614	C	F	T	R-H	2	3	F	6cg	G	2	2F	
0720	C	F	T	R-D-H-B	4	6	F-P	6cg-R6	G-R	2	1F	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
C	F	T	R	F	G	3	3	0	6cg	2	1A	3F	0200
						3	3	0	6cg	1	3F	3A	0300
						3	4	e	6cg	2	1A	3F	0700
						3	3	0	6cg/5	2	2T	5F	1100
						4	5	0	6cg	2	5F	5R	1300
						3	2	0	6cg/R	2	3F	4T	2001

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0602		C	F	T-V	R-H-T	3	1	F	6cg/5	G	2	1F
0604		C	F	T	H-R	3	2	F	6cg/r	G	2	2F
0605		C	F	T	H-R	4	3	F	6cg/r	G	2	3F
0607		C	F	T	R-H	4	4	F	6cg	G	2	3F
0609		C	F	T	R-H	4	4	F	6cg/5	G	2	2F
0611		C	F	T	T-R-B	4	4	F	6cg/r	G	2-1	2F
0612		C	F	T	R-H	3	3	F	6cg	G	2	2F
0613		C	F	T	R-H	4	4	F	6cg	G	2	2F
0614		C	F	T	R-H	2	3	F	6cg	G	2	2F
0718		C	F	X-T	R-B-D	4	7	F-P	6cg/r-R6	G-R	2-1	2F
0719		C	F	T	R-D	4	7	F-P	6cg-3bv	G-V	2	1F
0720		C	F	T	R-D-H-B	4	6	F-P	6cg-R6	G-R	2	1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C F X B F G

4 4 0 2ag 1 4R 5F 1200

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0606	C	F	M-X	B-R-A	4	4	F	6cg/r	G	2	3F	
0718	C	F	X-T	R-B-D	4	7	F-P	6cg/r-R6	G-R	2-1	2F	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C P C R F G

4 6 e 3bg 2 3T 3F 2003

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM

MS

CG

CA

CH

MGD

T

CD

DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF							SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T		CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
C	P	T	B	F	R		3	5	0	R6	2	3F	--	2100

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
----	-------	----	-----	----	----	----	----	----	-----	---	----	------

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF						SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
C	V	F	R	F	G	4	5	0	6cg	2	4F	3T	0100

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
----	-------	----	-----	----	----	----	----	----	-----	---	----	------

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C V T R F G

4 5 0 6cg 2 4F 3T 0100

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C V T R F R

3 2 e R6 1 2F 2F 2500

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

C V V B F R

3 4 e R6 2 3F 3T 2002

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

 C V X R F R

 3 3 e R6 2 2T 3F 2400
 3 5 0 R6 1 3F 5R 2601
 3 3 e R6 1 1T 2F 2602

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0525	C	V	X	B-R	4	6	F	R1-R6	R	2	1P
0526	C	V	X	B-R	4	9	F-R	R1	R	1-2	3F-3R
0527	C	V	X	B-R	4	8	F	R1	R	1-2	3F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P C I E G

3 4 0 6cg 2 1R 3F 1800

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF	SOUS-CLEF											
-----	-----											
TP STP TM MS CH T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE				
-----	-----											
VE P E L R S	1	0	e	3as	4	1R	1F	3500				

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
0209	VE	P	E-P	M-L-V	1	0	R-F-E	6ass	S	5	1R	
0210	VE	P	E-P	M-L-	1	0	R-F-E	6ass	S	4-5	1R	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF							SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T		CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	F	H	E	G		2	1	0	6bg	2	1F	1R	0500
							3	2	0	6cg	2	2F	5R	3010
							3	1	e	6cg	2	1T	2F	3700

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0317		VE	P	F-I	R-H-I-D	2	0	F-E-R	6cg-3bg	G	2-3	1F
0702		VE	P	F	H-R	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1E
0706		VE	P	T-F	R-H	2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P F H E S

2 0 e 6bs 2 1F 1R 3002

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0104	VE	P	E-F	H	2	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0106	VE	P	T-F-	H-R	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R	
0205	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0207	VE	P	F	H-R	2	1	F-R-E	6bs	S	2	1F	
0314	VE	P	E-F	D-H	1	0	E-F-R	6ass	S	2-5	1F-1R	
0316	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0403	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0404	VE	P	T-F	H-R-A	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R	
0405	VE	P	F-T	H-R-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R	
0512	VE	P	E-F-V	H-D	1	0	F-R-E	6ass	S	2-5	1F-1R	
0514	VE	P	E-F	H	1	0	F-E-R	6ass	S	2-5	1F	
0701	VE	P	F-E	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0712	VE	P	F-E	H	1	0	F-P-E	6ass	S	2-5	1F	
0801	VE	P	F	H-	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F	
0802	VE	P	F	H	2	0	F-E	6bs	S	2	1F-1E	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P F H F G

3 3 e 6cg 2 3F 3R 2300
 3 2 0 6cg 2 2F 5R 3010

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

 0317 VE P F-I R-H-I-D 2 0 F-E-R 6cg-3bg G 2-3 1F
 0702 VE P F H-R 2 0 F-E-R 6cg G 2 1F-1E
 0706 VE P T-F R-H 2 0 E-F-R 6cg G 2 2E

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P F H F S

2 0 e 6bs 2 1F 1R 3002

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0104	VE	P	E-F	H	2	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0106	VE	P	T-F-	H-R	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R
0205	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0206	VE	P	E-F-V	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0207	VE	P	F	H-R	2	1	F-R-E	6bs	S	2	1F
0302	VE	P	T-F-V	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0314	VE	P	E-F	D-H	1	0	E-F-R	6ass	S	2-5	1F-1R
0316	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0403	VE	P	E-F	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0404	VE	P	T-F	H-R-A	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0405	VE	P	F-T	H-R-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0510	VE	P	E-F	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0512	VE	P	E-F-V	H-D	1	0	F-R-E	6ass	S	2-5	1F-1R
0514	VE	P	E-F	H	1	0	F-E-R	6ass	S	2-5	1F
0701	VE	P	F-E	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0712	VE	P	F-E	H	1	0	F-P-E	6ass	S	2-5	1F
0801	VE	P	F	H-	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0802	VE	P	F	H	2	0	F-E	6bs	S	2	1F-1E

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

 VE P T B E R

 3 4 0 R6 1 3F 3T 1700

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

 0515 VE P T B-R 3 1 E-R-F R6 R 1-2 1R-1F
 0808 VE P T-V R-B 3 1 F-E-R 6cg/r G-R 2 1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	H	E	G	2	1	0	6bg	2	1F	1R	0400
						2	1	0	6bg	2	1R	1F	0801
						3	3	e	6cg	2	1T	3F	1600
						3	4	0	6cg	2	3R	3F	1900
						3	5	0	6cg	2	1R	2F	2200
						3	2	0	6cg	2	2F	5R	3010
						3	2	0	6cg	2	2R	3F	3600

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0111	VE	P	T-V	T-R-H	3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F	
0214	VE	P	T	H-R-A-	3	1	R-F-E	6cg/r	G	2	1R	
0308	VE	P	T-V	R-H-B	3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F	
0309	VE	P	T	R-H-B-D	3	1	F-E-P	6cg/r	G	2	2F	
0318	VE	P	T	R-H	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1R	
0516	VE	P	T	R-H	3	1	R-F-E	R6-6cg/r	R-G	2	1R	
0523	VE	P	T	R-A-H-	3	2	F-E	6cg/r	G	2	1F	
0705	VE	P	T	R-H	3	1	E-F-R	6cg	G	2	2E-2F	
0706	VE	P	T-F	R-H	2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E	
0711	VE	P	T	R-H-D	2	0	F-E-P	6cg/R	G	2	1F-1E	
0807	VE	P	T	R-H	2	0	E-R-F	6cg/r	G-R	2	1R	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P T H E S

2 0 0 6bs 2 1R 1F 3001
 3 2 e 6bs 2 1R 1F 3007
 3 3 0 6bs 2 2F 1R 3008
 2 0 0 6bs 2 1F 2R 3011

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

 0105 VE P T-V H-R 2 0 F-E 6bs S 2 1F
 0106 VE P T-F- H-R 2-3 0 R-F-E 6bs S 2 1F-1R
 0304 VE P T H-R-D 2 0 E-F-P 6bg S 2 1F-1T
 0305 VE P T H-R-D 2 0 E-F-P 6bs S 2 1F-1T
 0404 VE P T-F H-R-A 1 0 F-R-E 6bs S 2 1F-1R
 0405 VE P F-T H-R- 2 0 F-R-E 6bs S 2 1F-1R
 0804 VE P T H-R 2 0 F-E 6bs S 2-3 1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	H	F	G	3	3	e	6cg	2	3F	3R	2300
						3	2	0	6cg	2	2F	5R	3010

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0109	VE	P	T		T-R-H	3	2	F	6cg/r	G	2	2F
0110	VE	P	T		T-H-R	3	3	F	6cg/r	G	2	3F
0111	VE	P	T-V		T-R-H	3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F
0212	VE	P	T-V		R-H-T-B-A	3	2	F	6cg	G	2	2F
0213	VE	P	T		H-T-R-A	3	2	F	6cg/r	G	2	3F
0214	VE	P	T		H-R-A-	3	1	R-F-E	6cg/r	G	2	1R
0308	VE	P	T-V		R-H-B	3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F
0309	VE	P	T		R-H-B-D	3	1	F-E-P	6cg/r	G	2	2F
0310	VE	P	T		R-B-H-A	4	2	F	6cg/r	G	2	2T
0311	VE	P	T-V		R-H-B	4	2	F	6cg/r	G	2	3F
0318	VE	P	T		R-H	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1R
0410	VE	P	T		R-T-H-	3	2	F	6cg	G	2	1F
0516	VE	P	T		R-H	3	1	R-F-E	R6-6cg/r	R-G	2	1R
0517	VE	P	T-V		R-T-H-B	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	1F-1R
0523	VE	P	T		R-A-H-	3	2	F-E	6cg/r	G	2	1F
0705	VE	P	T		R-H	3	1	E-F-R	6cg	G	2	2E-2F
0706	VE	P	T-F		R-H	2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E
0711	VE	P	T		R-H-D	2	0	F-E-P	6cg/R	G	2	1F-1E
0805	VE	P	T-V		R-B-H	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	2F-2E
0807	VE	P	T		R-H	2	0	E-R-F	6cg/r	G-R	2	1R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	H	F	S	2	0	0	6bs	2	1R	1F	3001
						2	0	0	6bs	2	1F	2R	3011

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0105		VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0106		VE	P	T-F-	H-R	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R
0302		VE	P	T-F-V	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0303		VE	P	T-V	H-R	2	0	F	6bg	S	2	1F
0304		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bg	S	2	1F-1T
0305		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bs	S	2	1F-1T
0404		VE	P	T-F	H-R-A	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0405		VE	P	F-T	H-R-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0804		VE	P	T	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2-3	1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P T I E G

3 4 0 6cg 2 1R 3F 1800

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF						SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	R	E	G	3	4	0	3bg	1	3R	4F	2700
						3	1	0	6cg	2	1F	1R	2800
						3	1	0	6cg	2	1F	2R	2901
						3	2	0	6cg	2	2F	2R	2902
						3	5	0	3bg	2	3R	3F	2903
						3	3070		6cg/r	2	2R	2F	3003
						3	3	0	6cg/r	2	2R	2F	3004
						2	2	0	3bg	2	1R	2F	3005
						3	3	e	6cg	2	1T	2R	3009
						3	3	0	6cg/r	1	3F	3R	3100
						3	3	0	6cg	1	3R	3F	3300
						3	1	0	6cg	2	3R	5F	4500
						3	1	0	6cg	2	3R	5F	4600
						3	4	0	6cg	2	3R	4F	4700

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0107	VE	P	T-I	R-L-V		2	1	R-E-F	3bg/3bv	G-V	2-3	2R
0111	VE	P	T-V	T-R-H		3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F
0214	VE	P	T	H-R-A-		3	1	R-F-E	6cg/r	G	2	1R
0308	VE	P	T-V	R-H-B		3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F
0309	VE	P	T	R-H-B-D		3	1	F-E-P	6cg/r	G	2	2F
0318	VE	P	T	R-H		2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1R
0407	VE	P	T	T-R		3	1	R-E	3bg	G	2	1R
0409	VE	P	T	R-T-		3	2	R-E	6cg	G	2	2R
0516	VE	P	T	R-H		3	1	R-F-E	R6-6cg/r	R-G	2	1R
0520	VE	P	T	R		3	2	R-E	6cg	G	2	2R
0523	VE	P	T	R-A-H-		3	2	F-E	6cg/r	G	2	1F
0704	VE	P	T	R		2	0	E-F-R	3bv-6cg	V-G	2-3	1E-1F
0705	VE	P	T	R-H		3	1	E-F-R	6cg	G	2	2E-2F
0706	VE	P	T-F	R-H		2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E
0707	VE	P	T-I	R-D		1	0	E-F-R	3bs	G	2-3	1E
0710	VE	P	T-V	B-R-T		2	1	F-E	6cg/R	G	2	1F-1E
0711	VE	P	T	R-H-D		2	0	F-E-P	6cg/R	G	2	1F-1E
0807	VE	P	T	R-H		2	0	E-R-F	6cg/r	G-R	2	1R
0808	VE	P	T-V	R-B		3	1	F-E-R	6cg/r	G-R	2	1F
0809	VE	P	T-P	R-B		3	1	F-R-E	6cg-3bg	G	2	1R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF							SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T		CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	R	E	S		2	0	0	6bs	2	1R	1F	3001
							3	2	e	6bs	2	1R	2F	3006

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0105		VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0106		VE	P	T-F-	H-R	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R
0304		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bg	S	2	1F-1T
0305		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bs	S	2	1F-1T
0404		VE	P	T-F	H-R-A	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0405		VE	P	F-T	H-R-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0708		VE	P	T	R-B-	2	0	E-F-R	6bs	S	2	1E-1F
0804		VE	P	T	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2-3	1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF						SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	T	R	F	G	3	3070		6cg/r	2	2R	2F	3003
						3	3 0		6cg/r	2	2R	2F	3004

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0107	VE	P	T-I		R-L-V	2	1	R-E-F	3bg/3bv	G-V	2-3	2R
0109	VE	P	T		T-R-H	3	2	F	6cg/r	G	2	2F
0110	VE	P	T		T-H-R	3	3	F	6cg/r	G	2	3F
0111	VE	P	T-V		T-R-H	3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F
0212	VE	P	T-V		R-H-T-B-A	3	2	F	6cg	G	2	2F
0213	VE	P	T		H-T-R-A	3	2	F	6cg/r	G	2	3F
0214	VE	P	T		H-R-A-	3	1	R-F-E	6cg/r	G	2	1R
0308	VE	P	T-V		R-H-B	3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F
0309	VE	P	T		R-H-B-D	3	1	F-E-P	6cg/r	G	2	2F
0310	VE	P	T		R-B-H-A	4	2	F	6cg/r	G	2	2T
0311	VE	P	T-V		R-H-B	4	2	F	6cg/r	G	2	3F
0318	VE	P	T		R-H	2	0	F-E-R	6cg	G	2	1F-1R
0410	VE	P	T		R-T-H-	3	2	F	6cg	G	2	1F
0411	VE	P	T		R-T-A	3	2	F	6cg/r	G	2	1R-1F
0412	VE	P	T-S		R-T-A-B	4	3	F	6cg/r	G	2	1F
0413	VE	P	T-V		R-A-T	3	2	F	6cg/r	G	2	1F
0414	VE	P	T		R-T-	4	3	F	6cg/r	G	2	3F
0516	VE	P	T		R-H	3	1	R-F-E	R6-6cg/r	R-G	2	1R
0517	VE	P	T-V		R-T-H-B	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	1F-1R
0523	VE	P	T		R-A-H-	3	2	F-E	6cg/r	G	2	1F
0704	VE	P	T		R	2	0	E-F-R	3bv-6cg	V-G	2-3	1E-1F
0705	VE	P	T		R-H	3	1	E-F-R	6cg	G	2	2E-2F
0706	VE	P	T-F		R-H	2	0	E-F-R	6cg	G	2	2E
0707	VE	P	T-I		R-D	1	0	E-F-R	3bs	G	2-3	1E
0710	VE	P	T-V		B-R-T	2	1	F-E	6cg/R	G	2	1F-1E
0711	VE	P	T		R-H-D	2	0	F-E-P	6cg/R	G	2	1F-1E
0805	VE	P	T-V		R-B-H	3	1	F	6cg-R6	G-R	2	2F-2E
0807	VE	P	T		R-H	2	0	E-R-F	6cg/r	G-R	2	1R
0808	VE	P	T-V		R-B	3	1	F-E-R	6cg/r	G-R	2	1F
0809	VE	P	T-P		R-B	3	1	F-R-E	6cg-3bg	G	2	1R
0811	VE	P	T		R-B-A	4	2	R-F	6cg/r	G	2	2

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P T R F S

2 0 0 6bs 2 1R 1F 3001

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0105		VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0106		VE	P	T-F-	H-R	2-3	0	R-F-E	6bs	S	2	1F-1R
0303		VE	P	T-V	H-R	2	0	F	6bg	S	2	1F
0304		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bg	S	2	1F-1T
0305		VE	P	T	H-R-D	2	0	E-F-P	6bs	S	2	1F-1T
0404		VE	P	T-F	H-R-A	1	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0405		VE	P	F-T	H-R-	2	0	F-R-E	6bs	S	2	1F-1R
0708		VE	P	T	R-B-	2	0	E-F-R	6bs	S	2	1E-1F
0804		VE	P	T	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2-3	1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P V B E R

3 4 0 R6 1 3F 3T 1700
2 1 0 R6 1 1F 5R 5100

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

0808 VE P T-V R-B 3 1 F-E-R 6cg/r G-R 2 1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P V H E R

3 3 0 R6 1 3R 3F 3200

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF						SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VE	P	V	H	E	S	2	0	0	6bs	2	1R	1F	3001
						2	0	0	6bs	2	1F	2R	3011

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0103		VE	P	E-V	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0105		VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0512		VE	P	E-F-V	H-D	1	0	F-R-E	6ass	S	2-5	1F-1R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P V H F S

2 0 0 6bs 2 1R 1F 3001
 2 0 0 6bs 2 1F 2R 3011

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0103	VE	P	E-V	H	1	0	F-E	6ass	S	2-5	1F
0105	VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0206	VE	P	E-F-V	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0302	VE	P	T-F-V	H	1	0	F	6ass	S	2-5	1F
0303	VE	P	T-V	H-R	2	0	F	6bg	S	2	1F
0512	VE	P	E-F-V	H-D	1	0	F-R-E	6ass	S	2-5	1F-1R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P V R E G

3 4 0 6cg 2 3R 4F 4700

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0111	VE	P	T-V	T-R-H	3	2-3	F-E	6cg/r	G	2	2F	
0308	VE	P	T-V	R-H-B	3	1	P-F-E	6cg/r	G	2	2F	
0710	VE	P	T-V	B-R-T	2	1	F-E	6cg/R	G	2	1F-1E	
0808	VE	P	T-V	R-B	3	1	F-E-R	6cg/r	G-R	2	1F	

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

 VE P V R E S

 2 0 0 6bs 2 1R 1F 3001

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

 0105 VE P T-V H-R 2 0 F-E 6bs S 2 1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE P V R F S

2 0 0 6bs 2 1R 1F 3001

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0105		VE	P	T-V	H-R	2	0	F-E	6bs	S	2	1F
0303		VE	P	T-V	H-R	2	0	F	6bg	S	2	1F

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VE V X R E R

4 5 0 R6 1 3F 3R 3400

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF	SOUS-CLEF									
TP STP TM MS CH T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE		
VI P C R P V	4	4	e	3bv	2	1T	3R	4000		

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
----	-------	----	-----	----	----	----	----	----	-----	---	----	------

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VI P P P R L

3 1 e 3b1 2 2A 3R 0900

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF						SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VI	P	T	R	E	G	3	1	0	6cg/5	2	3R	5F	4900
						3	4	0	6cg	2	3R	3T	5000

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
----	-------	----	-----	----	----	----	----	----	-----	---	----	------

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

TP STP TM MS CH T

CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

VI P T R P G

3 1 e 6cg 2 2A 3R 3800

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO UNITE TP STP TM

MS

CG

CA

CH

MGD

T

CD

DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

 VI P T R P R

 0 1 e R3 2 1A 2R 4200
 0 1 e R3 2 1A 2R 4300

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF

SOUS-CLEF

 TP STP TM MS CH T

 CG CA CHS MGD CD DPED DPES SITE

 VI P T R P V

 4 4 e 3bv 2 1T 3R 4000

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

 NO UNITE TP STP TM MS CG CA CH MGD T CD DPED

 0815 VI P T R-B-D-I 4 3 R-P 3bv V 2 1R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF							SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T		CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VI	P	T	R	R	G		3	2	e	6cg	2	1R	5F	1000
							3	1	0	6cg	2	2R	5A	3900
							3	2	e	6cg	2	2T	3R	4800

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0812		VI	P	T-P	R-B-A	4	2	R	3bg/r	G	2	2R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF							SOUS-CLEF							
TP	STP	TM	MS	CH	T		CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE
VI	P	T	R	R	R		0	3	0	R1	2	3R	5A	4100

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
0817		VI	P	T-P	R-I	4	3	R	2as-R2	S-R	2	2R

Correspondance entre les clefs et les unites de paysage

CLEF	SOUS-CLEF									
TP STP TM MS CH T	CG	CA	CHS	MGD	CD	DPED	DPES	SITE		
VI P V R E G	3	4	0	6cg	2	3R	3T	5000		

UNITES DE PAYSAGE CORRESPONDANTES

NO	UNITE	TP	STP	TM	MS	CG	CA	CH	MGD	T	CD	DPED
----	-------	----	-----	----	----	----	----	----	-----	---	----	------

MESSAGE: AUCUNE CORRESPONDANCE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 121 874